

L'ÉDUCATION PERMANENTE DANS LA CRISE SANITAIRE : QUELLE ÉVALUATION DE SA RELATION AU « NUMÉRIQUE » ?

Par Jean Blairon, asbl RTA

CHAPITRE 1. LE PROCESSUS DANS LEQUEL CETTE ÉTUDE S'INSCRIT

1.1. Une réflexion collective initiée par la FESEFA, en partenariat avec le collectif PUNCH (Pour un numérique critique et humain)¹ et les CEMÉA

Le matériau de cette étude est composé d'une série d'ateliers organisés par la FESEFA, en partenariat avec les CEMÉA et certains membres du collectif PUNCH - PointCulture, le Gsara, le Centre Librex et le CESEP.

Deux séries de rencontres virtuelles ont été organisées dans ce cadre et animées par les CEMÉA. La première série est composée de 5 ateliers organisés le 17 mai 2021 sur le thème : « Un an d'éducation permanente à distance, et maintenant ? ». Les ateliers voulaient permettre un partage des expériences et des questionnements ; à la fin de chacun des « salons » virtuels, dans lesquels se retrouvaient des participants différents, le collectif essayait de dégager des questions qui mériteraient approfondissement.

Les 9 et 22 juin, les questions suivantes ont été étudiées, par des personnes ayant participé ou non à la première série de rencontres :

- Quel numérique voulons-nous ? Pour un numérique humain et critique.
- L'éducation permanente (EP) à distance, est-ce possible ? Quelles possibilités, quelles activités, quelles balises ? (atelier dédoublé le 22).
- Fracture numérique : comment la réduire ? Comment lutter en même temps contre le tout au numérique, forcément discriminant ?
- L'éducation permanente, un secteur non essentiel ?

L'ensemble du processus a réuni des participants très diversifiés, quel que soit le point de vue : origine géographique, taille des associations, expérience dans le secteur, axes de reconnaissance.

Les moments d'évaluation organisés à la fin des travaux révèlent qu'un accueil très favorable a été accordé à cette initiative prise par la Fédération représentative du secteur de l'éducation permanente.

¹ Culture & Démocratie, Gsara, ACMJ, La Concertation, La Maison du Livre, le Centre Librex, PAC, PointCulture, Cfs.EP, CESEP.

Les échanges ont été globalement jugés aussi utiles que riches, la période « Covid » ayant été vécue par beaucoup dans un sentiment de solitude, voire d'abandon par les autorités administratives et politiques ; la seule réserve exprimée par certains est que ces travaux arrivaient en quelque sorte trop tard, notamment en termes de rôle et d'influence qu'aurait pu jouer le secteur :

Je suis très en colère parce qu'il a fallu un an pour qu'on commence à prendre en considération ces problèmes – et même, ce qu'on vit maintenant, pour moi, ça aurait dû se faire beaucoup plus tôt donc je suis choquée que ce moment n'arrive que maintenant, parce qu'en un an il s'est passé beaucoup de choses difficiles pour beaucoup de personnes, notamment pour ces personnes du CPAS, qui sont très stressées avec les maladies et pour qui on aurait pu être des vrais piliers, ce qu'on n'a pas pu faire – gros sentiment d'impuissance, frustration, perte de lien, perte de l'apprentissage qui était en cours, isolement, perte de dynamique collective.

(M. Thevenin, Rencontre des Continents)

1.2. *Quelle poursuite de la réflexion ?*

La FESEFA nous a sollicité pour réaliser une étude de ce matériau, tous les travaux ayant été minutieusement retranscrits ; notre acceptation nous a conduit à ne pas participer aux travaux, pour en assurer une prise en compte non biaisée, à égale distance de tous les ateliers.

Cette étude a été annoncée comme un troisième temps et catégorisée par les animateurs des séances dans le registre de la « synthèse ».

Plus d'un(e) participant(e) a exprimé des attentes fortes par rapport à cette « synthèse », en matière de « résultats ».

Un très grand merci à tou-te-s, participant-e-s et organisateurs. Vivement lire les résultats !

(A. Brunelle, La Fonderie)

Deux personnes (non identifiées) expriment ces souhaits en matière de continuation :

J'ai trouvé ça intéressant mais ça manque d'une conclusion, d'une orientation. À la fin, on a beaucoup échangé, mais peu concrètement, et je repars un peu les mains vides. J'espère que le militantisme va reprendre.

C'est beaucoup de questions qu'on s'est posées en interne, et on se sentait isolés. Et là, on est enthousiastes que quelque chose de plus grand se lance. On est curieux de voir le fruit de ces réflexions, et de poursuivre les choses pour voir ce qu'on peut en retirer.

Ces expressions nous incitent à préciser le statut de ce que nous pouvons proposer dans ces lignes. Nous n'avons pas mené une réflexion de « surplomb » - une réflexion sur - mais une réflexion à partir de ... Nous n'estimons pas avoir à décréter ce qu'il faudrait en penser, mais avoir à risquer un regard, une ponctuation des travaux (avant d'autres actions éventuelles).

Nous avons pour ce faire analysé le matériau en trois tours successifs.

Nous avons dans une première lecture tenté d'identifier des « grappes de sens » à partir des zones de questionnement proposées.

Une deuxième lecture a servi à organiser ces grappes en opérant un relevé exhaustif des occurrences s'y rapportant, ce qui nous a permis de vérifier et corriger notre première organisation.

Enfin, une troisième lecture du matériau a porté sur les relations entre ces « grappes de sens » ainsi constituées, sur leurs interstices aussi, sur les possibles qui s'en dégagent.

Notre intervention propre porte sur ce dernier aspect ; nous ne communiquerons pas ici notre position par rapport aux questions posées, nous essaierons plutôt de nous inscrire dans les échanges ainsi organisés et traités (articulation, découpage et recoupements) pour tenter d'en tirer des manières créatives de poser et solutionner les problèmes évoqués².

Nous pensons à ce commentaire de Gilles Deleuze à propos de la formule de Godard : « pas une image juste, juste une image » ;

« Pas d'idées justes, juste des idées. Parce que des idées justes, c'est toujours des idées conformes à des significations dominantes ou à des mots d'ordre établis, c'est toujours des idées qui vérifient quelque chose, même si ce quelque chose est à venir, même si c'est l'avenir de la révolution. »³

La rédaction de ce texte ne reprend évidemment pas les trois tours qui y ont conduit. On verra que nous avons adopté dans l'écriture une logique de boucles progressives (de reprises successives des problèmes posés) pour aboutir à l'identification de compréhensions possibles des analyses effectuées par les participant(e)s. Nous avons choisi d'illustrer notre travail par un nombre limité de citations tirées des échanges, pour que le fil du raisonnement ne se perde pas dans les extraits rapportés.

Comme on l'a vu ci-dessus, les citations sont indiquées en italiques et rapportées à la personne qui tenait les propos, sauf si celle-ci avait explicitement demandé à ne pas être identifiée comme telle dans notre analyse, ce qui a été le cas pour onze personnes en tout.

1.3. De quelques paradoxes et de leurs enseignements

Il faut signaler d'emblée le caractère paradoxal qu'il a pu y avoir entre le fait d'organiser une réflexion sur le « distanciel »...en distanciel :

Intéressant et ambivalent, dans la mesure où on est nous-même confrontés au format numérique, et à la difficulté de garder sa concentration.

A chaque séance de travail, de nombreux problèmes se sont posés : impossibilité pour tel ou telle de se connecter, problèmes de coupure, sons inaudibles, insuffisance de bande passante ont illustré pratiquement les difficultés du distanciel.

2 Nous nous situons ainsi dans la continuation de l'analyse institutionnelle et notamment de l'apport de Félix Guattari et Gilles Deleuze, pour qui le travail philosophique ne consiste pas à traiter des idées abstraites, mais des manières nouvelles de poser des problèmes concrets, cfr G. Deleuze et F. Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit, 1991, pp. 22 et sq.

3 G. Deleuze, *Pourparlers*, Paris, Minuit, 1990/2003, p. 57.

Il est même noté qu'une participante a *essayé plus d'une heure de connecter son micro et sa caméra sans que cela ait été possible. Finalement, il s'est avéré que son employeur avait bridé son ordinateur, afin qu'il ne lui soit pas possible de se connecter autrement que sur Zoom. Son collègue informaticien a été appelé mais n'a pas pu régler le problème.*

Un premier enseignement peut être tiré de ces observations : **les conditions de l'égalité dans la participation échappent aux participants et à l'animateur (trice)**. Certes on a pu remarquer que la participation aux activités en présentiel n'était pas exempte d'obstacles non plus (comme certaines dimensions liées au déplacement : temps dont on ne dispose pas, crainte de se rendre dans tel quartier, etc.).

Une question que nous garderons à l'esprit au fur et à mesure de notre réflexion est donc : **qui n'est pas là** (qui voudrait y être ou qu'on voudrait y voir) ?

Une deuxième question fréquemment abordée est la suivante : **qu'est-ce qu'on risque de perdre en recourant à tel mode d'intervention** (par exemple une animation via le numérique) ?

Quatre types de pertes ont été régulièrement évoquées à propos de l'activité en distanciel, que ce soit dans la relation au public ou dans l'exercice du travail d'équipe ; sans doute est-il utile de distinguer ces quatre types, même s'ils cumulent leurs effets :

- la chaleur de la présence physique ;
- les bénéfices de l'informel (de ce qui se fait hors programme) ;
- les régulations des interactions in vivo ;
- la capacité de création et de mobilisation.

Sans équipe à côté, physiquement, c'est beaucoup plus laborieux, le moral descend beaucoup plus vite. Il y a une forme d'isolement qui s'installe, tout prend beaucoup plus d'énergie, il faut ramer.
(L. Zenobi, CEMÉA)

La perte de l'informel – au début du confinement, on a transposé les animations de réunion dans le virtuel et ça ne marche pas : les gens arrivent au compte-goutte, on n'arrive pas à leur dire bonjour parce qu'il y a des conversations en cours, etc.

*Par rapport à l'équipe, ce que j'ai trouvé et trouve encore difficile, c'est le relationnel, c'est **comme si on était en représentation continue**, on a toujours cette perte de l'informel, quand on discute, c'est comme si on discutait par mail, on est face à l'écran et les autres ne réagissent pas alors qu'en vrai, ils le feraient. Grosse perte dans la qualité des échanges, donc.*

J'ai pas encore trouvé de solutions, mais vraiment des ateliers de créations, tout ce qui a vraiment sollicité la créativité, de mettre en place et d'aller vraiment loin dans un processus, pour moi, en zoom ou en numérique, c'est quasiment...enfin, je trouve ça vraiment très très compliqué.
(A. Anciaux, Z)

Tirer et mobiliser à distance, c'est compliqué.
(J. Lacroix, FAPEO)

C'est tous ces interstices, tous ces moments où en deux secondes, par deux mots à ton collègue tu débloques une situation. Il y a tous ces petits interstices qui permettent de faire avancer le travail qui n'existaient pas. Pour moi notre travail avance beaucoup dans l'informel, dans l'entre-deux, dans tous ces petits moments qui nous ont manqués.

(E. De Bouver, Ecotopie)

Mais soyons de bon compte : dans le processus même de cette étude, nous avons souhaité, nous l'avons dit, rester à distance des travaux pour éviter tout biais interprétatif ; nous ne sommes en contact qu'avec des textes, ce qui ne nous paraît pas en soi une difficulté : cette distance peut permettre précisément le recul, le fait de revenir sur, de reprendre, de comparer, de relier. La question du rythme et de l'arrêt possible est donc aussi importante par rapport à « qu'est-ce qu'on risque de perdre ? »

Un deuxième enseignement sur le processus d'EP, sur lequel nous aurons à revenir, se dégage.

Un « processus d'éducation permanente » est un mélange d'affects et de concepts dont l'importance et la signification varient au cours du processus : collecter et prendre du recul, par exemple, sont des moments du processus complémentaires, mais différents.

Que la confiance nécessaire à créer des nouvelles dynamiques se fait plutôt en chair et en os. Le contenu affectif fait quand même partie de l'animation, c'est quelque chose de subtil et l'affectif est plus compliqué à distance.

Encourager la réflexivité, appliquée collectivement, peut-être une planche de salut.

(A. Jimenez, GRACQ)

Dans les groupes de formations ou d'animations, c'est quand même cette question du partage d'émotions, au-delà du partage de la parole, au-delà qu'on peut se voir en 3D et prendre en compte le non verbal, c'est vraiment le partage des émotions. Je me dis, c'est quand même quelque chose qui ferre la relation humaine et qui n'est plus présent et alors il y avait aussi la dimension du corps... Il y avait un post-it qui disait là, sur le scrumblr, c'est « l'éducation... » Je ne sais plus très bien comment c'était, mais « de la tête, plus du corps »... Je me dis, c'est quand même une dimension assez forte, la dimension de la prise en compte du corps de l'individu et aussi la prise en compte de l'expression : la capacité d'expression, les activités d'expression dans les animations et formations, et je trouve que tout ça, même si je pouvais dire tout à l'heure que les outils ont permis quand même de faire quelque chose en formation qu'on n'aurait pas imaginé possible, avec un résultat qui je pense était plutôt intéressant. Mais, c'est dans certaines conditions et quand je l'ai fait, c'était avec des gens qui avaient déjà eu des journées de formation en ligne avant. Donc on l'a fait pour clôturer les parcours de formation, mais j'ai trouvé que toutes ces dimensions-là, elles ont quand même fortement amputé la dimension « expression », la dimension corporelle, la dimension émotionnelle.

(L. Lardinois, CEMÉA)

Ne peut-on dire qu'éprouver avec d'autres et expérimenter ensemble sont une des conditions de la mise à l'épreuve du réel (puisque l'on n'entend pas se satisfaire de l'état des choses) ? Éprouver et expérimenter requièrent des moments différents qui n'ont pas de sens en eux-mêmes, mais en relation – d'appui, d'opposition, de cumul, de mise en suspens, etc.

Il s'ensuit que jauger la légitimité et la pertinence d'un processus d'éducation permanente et du mode d'intervention sur lequel on parie et s'appuie pour le vivre nécessite qu'on détermine à quoi on se réfère pour opérer cette prise de recul.

Est-ce par exemple dans le rapport à l'action que la distribution des investissements et les relations entre les moments du processus sera interrogée ? Sera-ce par rapport au métier tel qu'on a l'habitude de le pratiquer ? Par rapport aux publics avec qui on souhaite ou espère entrer ou rester en relation ?

Pour rebondir sur ce que tu dis Hamadou, c'est vrai qu'en t'écoutant je me dis que tout projet de mise en place a toujours un temps de réflexion et d'action – et donc le distanciel, oui, si ça nous est imposé on peut peut-être, et encore comme on l'a dit pour certains groupes entamer, amorcer pendant un certain temps une réflexion là-dessus. Mais à un moment vient l'action, peut-être le groupe le demande. Notamment des thématiques comme la désobéissance civile, le groupe est demandeur d'aller à la rencontre d'autres acteurs et actrices. Donc pour la partie action, est-ce que le distanciel est adéquat ?

(C. Masson, Siréas, en dialogue avec H. Kande, Nature et Progrès)

Pour aborder la question du mode d'intervention tel que la crise sanitaire l'a (im)posée - présentiel, distanciel, hybride-, nous pouvons déjà, à ce moment de notre parcours, identifier deux types de questionnements que l'on peut croiser pour déterminer ce qu'il ne faut pas perdre :

- **Par rapport à quel moment du processus, pris dans quelle relation avec les autres moments ?**

(Exemples de moments : accroche, institution de la dynamique, collecte, travail réflexif, proposition d'action et mise en œuvre de celle-ci ; exemples de relations : appui, poursuite, opposition, cumul, alternance, mise en suspens...)

- **En référence à quoi** (par rapport au métier auquel on est habitué, au public en sa qualité : encore étranger à l'association, en amorce de rencontre, déjà engagé avec l'association dans un processus...)?

CHAPITRE 2. TROIS QUESTIONS DIFFÉRENTES

L'étude du processus même qui a présidé aux travaux nous a mis sur la voie d'une dimension paradoxale qui était en elle-même déjà porteuse d'enseignements.

Nous avons notamment pu en déduire un certain nombre de composantes qui pouvaient guider l'analyse réflexive sur le mode d'intervention (présentiel, distanciel par exemple) sur lequel une association donnée peut parier pour mener ses actions d'éducation permanente.

En opérant maintenant sur le matériau une analyse de contenu, nous pouvons dégager trois questions différentes qui ont été effectivement traitées au cours des travaux ; nous disons « effectivement » dans la mesure où les questions de départ ont pu évoluer, être transformées par les échanges qui ont eu lieu.

Il nous paraît ainsi possible de dire qu'ont été traitées les questions suivantes.

- Quelles actions l'éducation permanente peut ou doit-elle mener dans le domaine du numérique ?
- Quelle action recourant au numérique peut-elle être menée en éducation permanente ?
- Que révèle le recours contraint au numérique à propos des problèmes⁴ que rencontrait le secteur de l'éducation permanente avant même la crise sanitaire ?

Nous pouvons déplier ici la manière dont ces questions ont été abordées durant les deux séries de travaux et dire comment ces questions nous ont questionné.

2.1 Quelles actions l'éducation permanente peut ou doit-elle mener dans le domaine du numérique ?

Plusieurs interventions mettent en avant une méfiance vis-à-vis des acteurs privés qui dominent le secteur du numérique. Ces outils marchands, que d'aucuns trouvent par ailleurs plus faciles d'usage, ont souvent été utilisés de manière spontanée, alors qu'ils peuvent être porteurs d'une normalisation et d'une appropriation.

Les réseaux sociaux dégagent une puissance sociale énorme. En termes de computation, d'anticipation du comportement social. Et cette puissance se trouve entre les mains d'acteurs privés.

Le recours aux logiciels libres s'impose aux yeux de plus d'un participant, au nom d'une cohérence avec les valeurs de l'éducation permanente.

C'est pour ça par exemple qu'on avait insisté pour que les rencontres d'aujourd'hui se déroulent sur BigBlueButton, qui est une solution libre. Même si c'est vrai que le libre ne répond pas à toutes les questions. On est tous là-dedans pour l'instant. On a une visée de démocratie culturelle, et puis on va sur zoom, sur facebook. C'est pas une critique, c'est un constat. En même temps, ce serait fou de se passer de facebook aujourd'hui. Comment essayer non pas de réduire l'écart, si on se dit que ce n'est pas possible dans cette course en avant, mais d'avancer de manière plus cohérente. Quelles balises on peut mettre en place ?

(N. Belaatik, Gsara)

*Ce qu'il faut faire, c'est deux choses : **questionner et réfléchir TOUT projet numérique**. Et quand on dit ça, c'est par exemple faire remarquer que proposer des outils google à la rentrée aux écoles bruxelloises, ça ne va pas, ce n'est pas légal parce que google ne respecte pas le RGPD. Donc c'est notre boulot en EP : mettre en question et doute tout projet numérique : est-ce que c'est indispensable et si ça l'est, **notre responsabilité est de choisir un numérique conforme aux valeurs que porte l'EP : la transparence, l'ouverture, le communautaire, le numérique comme bien commun**. Et là, on rentre dans des systèmes qui sont plus collaboratifs et collectifs et ils existent !*

(J.-L. Manise, CESEP et personne ressource dans la deuxième série d'ateliers)

Ce type d'action peut passer par des tentatives de participer aux décisions politiques, comme l'évoque J.-L. Manise :

Nicolas Marion de l'ARC (qui) a fait tout un travail pour que l'associatif siège dans les instances de décision des stratégies numériques fédérales. Ça n'a pas abouti mais ce n'est pas parce que ça n'a pas abouti cette fois-là que l'action ne doit pas continuer.

⁴ Nous prenons le terme « problème » dans le sens de « question posée », sans y ajouter d'office la connotation « difficulté ».

L. Zenobi des CEMÉA voit dans ce combat une similitude avec l'objet même de l'éducation permanente :

Il faut se débarrasser de tout ce qui nous aliène ou nous domine dans les domaines numériques. C'est un peu critique mais je vous assure que c'est sans jugement aucun : j'ai l'impression que si des outils privés prennent le dessus dans nos pratiques, c'est à peu près la même bataille que ce que l'EP peut mener dans le fait de redonner du pouvoir, de la parole et de la maîtrise à certains publics. Je crois que ce serait une erreur que de confier une partie de notre travail à des instances privées comme les GAFAM - c'est une bonne manière pour qu'on soit au plus vite tous remplacés à terme par des machines. Désolé si ça a l'air un peu dramatique. Il y a une version du numérique qui serait collaborative, libre, qui pourrait nous aider à créer une version de notre travail qui renforce l'EP. Et une autre où on se fait rattraper par des intérêts économiques.

On comprend bien l'appel à la résistance qui s'exprime ainsi.

Notre boulot est de résister, c'est notre mandat et notre mission. Et il existe pas mal de plateformes d'échanges avec des associations dont c'est l'objet, il y a des relais qui se proposent, par exemple Abelli – l'association belge de défense du logiciel libre. Ils ne sont pas assez connus mais ne demandent qu'à l'être, pour mettre en contact des techniciens avec notre secteur, avec des journées comme Assocalibre, avec des exemples.

(J.-L. Manise)

Ce type d'appel est porteur d'une question stratégique pour le secteur de l'éducation permanente. Elle se déploie selon nous sur deux niveaux qui s'interpénètrent :

- Faut-il mener des actions dans notre domaine de compétences (l'éducation au sens large de l'Education of Adults) ou faut-il étendre nos interventions bien au-delà ?
- Devons-nous nous investir dans la création de ce que nous sommes tentés d'appeler une niche vertueuse (par exemple celle des utilisateurs de logiciels libres) ou devons-nous nous engager dans un rapport de force avec l'ensemble des acteurs, par exemple marchands ?

Au croisement de ces deux niveaux, on trouverait par exemple une lutte pour que les multinationales (dont les Gafam) contribuent par l'impôt à une juste redistribution des richesses.

Il nous paraît en effet différent de tenter de nous replier en quelque sorte sur un territoire « protégé » ou de nous jeter dans une lutte d'ensemble avec un ensemble d'acteurs, à l'instar du mouvement ouvrier qui s'est investi dans une définition du Progrès et a négocié avec les détenteurs des capitaux la reconnaissance de sa contribution à celui-ci (la force des bras, l'intelligence de leur travail, c'est aussi un capital).

Il n'est évidemment pas requis de choisir une des logiques plutôt que l'autre, mais de se demander comment et à quelles conditions elles peuvent éventuellement se combiner – ou pas.

Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 7 (p. 29).

2.2 Quelle action recourant au numérique peut-elle être menée en éducation permanente ?

Cette deuxième question est en quelque sorte l'envers de la première.

Le fait est que l'interdiction des contacts sociaux ou leur extrême limitation, l'obligation du télétravail pendant plus d'une année ont conduit la plupart des associations à chercher et expérimenter des modalités d'interventions dans lesquelles le recours au numérique tenait une grande place.

Cette réalité ne fait toutefois pas évidence, loin s'en faut, même si « l'air du temps » dominant pousse à dire que le seul problème à résoudre est de réduire la « fracture numérique » :

Quand on parle de fracture numérique, est-ce qu'on l'envisage en termes de rattrapage ? C'est-à-dire aider les personnes en retard ? Ou on est plutôt sur une réflexion : dans quelle mesure et pourquoi le numérique convient-il à l'EP ou pas ? – certaines personnes trouvaient important de pouvoir faire reconnaître certaines activités en EP. En quoi l'EP est essentielle ? Qu'est-ce qui, là-dedans, mérite de passer en numérique ? Qu'est-ce qu'on ne veut pas sous forme de numérique et pourquoi ? Et donc aussi une forme de résistance par rapport à certains aspects ? C'est cette ligne de crête-là que j'ai envie d'aborder et j'ai l'impression que ça fera débat...

(A.-F. Mordant, CIEP)

Nous développerons certains termes de ce débat notamment dans les chapitres 3 (p. 11) et 5 (p. 23)

Mais il importe d'entrée de jeu de pointer une exigence logique pour mener ce débat de façon approfondie.

Le recours aux outils numériques a été pour la plupart des associations d'éducation permanente un succédané des actions qui étaient interdites et un succédané qui leur a été imposé par les circonstances. On ne peut s'interroger sur l'après (le recours au numérique lorsque les libertés auront été rétablies) en enlevant des pratiques qui ont été déployées pendant la crise leur caractère de succédané imposé.

Nous verrons en effet qu'il s'agit d'un biais logique qui est largement mobilisé par l'idéologie dominante ; le schème est toujours le même : puisque la crise a montré (par exemple) que les services publics pouvaient être rendus à distance (et on fait l'impasse sur le fait que les gens n'avaient pas le choix et ne pouvaient s'y opposer, en réduisant le problème à une « fracture » que l'on pourrait réduire), il faut digitaliser les services publics.

Ces deux interventions résument bien cette vigilance à garder dans le débat :

A l'avenir, est-ce qu'il faut une réflexion sur l'utilisation du numérique ? Parce qu'effectivement on a cette sale impression qu'on privatise méchamment les liens...

On se pose la question aussi, est-ce qu'il faut vraiment former tout le monde au numérique et donner des ordis à tout le monde... est-ce que c'est cela qu'on veut à l'avenir en fait pour continuer à faire de l'Éducation permanente à distance ? Bof, on n'est pas convaincues par ça ; oui ça a aidé le numérique jusqu'à un certain point, d'accord, mais ça reste quand même assez limité et puis on s'interroge sur qu'est-ce qui se cache derrière ? Est-ce que l'on va vraiment passer à l'EP numérique dans les prochaines années ? C'est quand même compliqué parce que c'est difficile de faire du collectif avec des individus isolés, tout seuls derrière un écran...

Pour terminer, je dirais qu'on était plutôt favorables à une sorte de rébellion, de désobéissance civile en fait, pour dire « non, on ne doit pas fonctionner en EP avec du numérique, c'est pas ça qu'on veut ». Et il ne faudrait pas juste mobiliser le secteur EP mais bien l'ensemble des secteurs culturels pour ça.

(K. Dubois CPCP, résumant les réflexions menées avec N. Wyvekens, Ligue des droits humains et C Carrion, Entr'âges)

Moi, avec cette pandémie-là, je vois le numérique pour le secteur de l'EP comme une alternative – ça a permis de continuer bon an mal an, des contacts et le travail dans ce secteur-là, mais je ne le vois pas comme quelque chose qui pourrait se généraliser ou se substituer à ce que l'on fait en termes de contact humain en EP – pour moi c'est plus un palliatif, une corde de plus à notre arc au niveau de l'EP.

(H. Kandé, Nature et Progrès)

2.3 Le recours contraint au numérique nous révèle des questions sur l'EP aujourd'hui, questions qui préexistaient à la crise sanitaire

C'est la troisième question qui a été traitée. On y a plutôt envisagé le recours au numérique comme un révélateur de questions qui concernent les pratiques d'éducation permanente et les pratiques sociales dont elles se préoccupent ; ce sont ces questions qui méritent de retenir l'attention et sur lesquelles le secteur doit revenir.

Qu'est-ce que le recours aux outils numériques a mis en avant dans nos pratiques qui avant ça était un peu masqué ou dont nous n'avions pas conscience ? s'interroge ainsi L. Lardinois des CEMÉA.

Cet échange va tout à fait dans le même sens :

Qu'est-ce qu'on attend de nous ? Parce que le numérique met une lumière plus spécifique dessus maintenant, mais je me questionne beaucoup sur le travail social, ou d'EP. (...) J'ai la plupart du temps l'impression de me battre contre un courant d'air. On a gratté de l'argent pour avoir un atelier numérique, 8 pc et on accueille avec plaisir 8 femmes du quartier pour faire un travail de long terme. C'est plus pour me mettre à l'aise avec mon travail que vraiment changer la structure du quartier. Après, il y a des petites victoires. Mais je me demande, est-ce qu'on croit vraiment à nous ? Les pouvoirs publics croient en nous ? Est-ce qu'il ne serait pas temps qu'on se prenne nous-mêmes au sérieux, et qu'on définisse notre rôle, sans continuer dans cette voie, qui ne fonctionne pas apparemment ?

(F. Heinrich, PICOL)

Vous soulignez une question fondamentale. Qui montre bien que les questions dont on parle aujourd'hui sont une prolongation des questions existantes. Dont la responsabilité qui est déchargée sur le secteur associatif, et sur les usagers eux-mêmes. Le secteur associatif est engagé pour accompagner les citoyens, alors qu'il manque de moyens lui-même, alors que l'état dématérialise.

(P. Brotcorne, FTU et personne ressource dans la deuxième série d'ateliers)

Nous aborderons longuement cette question de rôle dans la société dans les chapitres 5 (p. 23) et 6 (p. 29).

Nous pensons que ce sont ces trois questions qui in fine ont structuré les débats et qu'elles ont constitué en elles-mêmes une production.

Plus d'un participant, en effet, a attiré l'attention sur la nécessité de questionner les questions qui étaient soumises aux groupes.

Ce rapporteur le pointe d'emblée :

Donc quel rôle pour l'EP dans l'émancipation par le numérique ?

Notre premier réflexe a été d'interroger la question elle-même. Est-ce que la question pertinente est de savoir comment on peut émanciper par le numérique ?

C. Masson de Siréas réagit ainsi à la sous-question posée à son groupe :

En cas d'activités à distance, quid de l'émancipation individuelle et collective, de la participation des publics, des dynamiques de groupes ?...

Je vais rebondir sur ce que tout le monde a dit. La question me mettait un peu mal à l'aise, parce que c'est « en cas d'activité à distance ». Il y a déjà un présupposé, moi je ne me suis pas du tout projetée dans des animations à distance et je me projette pas, je pense que j'y arrive pas.

Attention aux réponses dans la question.

Une fois encore, il faut être attentifs aux relations entre les questions : ce n'est pas, par exemple, parce que l'EP estime devoir jouer de façon urgente un rôle critique par rapport à la place du numérique dans la société que l'utilisation du numérique s'impose d'office à ses pratiques.

Ou bien, ce n'est pas parce qu'on veut former à l'outil qu'il faut faire l'impasse sur la réflexion sociétale :

On fait de l'inclusion numérique mais dans quelle société on veut les inclure ?

CHAPITRE 3. MOYENS ET FINALITÉS

Les appels à la vigilance que nous venons de relater nous mettent sur la voie d'un principe liminaire qui pourrait guider une réflexion visant à répondre aux trois questions définies ci-dessus.

C'est en effet un des principes fondateurs de la démarche du courant international de l'Education of Adults dont l'éducation permanente fait partie que de considérer qu'**on ne peut jamais séparer une réflexion sur les moyens (l'outil par exemple) et les finalités de l'action (et inversement).**

Paul Goodman exprime cette nécessité comme suit :

« Le problème ou la finalité sous-tendent et stimulent toute entreprise dès le début, ils créent les moyens et les méthodes ; et, à leur tour, le problème ou la finalité sont transformés et précisés par la réalisation même de la chose entreprise. »⁵

Plusieurs interventions ont rappelé les termes de ce débat.

On parle de non-neutralité de la technique, dans le sens où elles sont toujours le résultat de choix qui ont été faits en amont, et qui sont loin d'être anodins, politiquement ou socialement. Par exemple, comment on peut communiquer ou non en ligne. Un exemple, l'interaction avec les administrations, c'est en premier choix avec l'email. Il y a peu d'autres manières de communiquer. Il y a eu un choix de privilégier ce mode de communication et qui ne correspond pas aux besoins des publics. Aussi, rien que de l'infrastructure, pour télécharger une appli d'un service essentiel, il faut la dernière version. C'est aussi un choix. Il faut développer des solutions qui peuvent s'installer sur des matériels moins neufs.

(P. Brotcorne, FTU)

Moi ça me tient à cœur de garder les rapports sociaux, d'avoir une lecture de rapports sociaux dans ce qui se passe et que dans la technologie il y a aussi des rapports sociaux, de sexes qui se jouent.

(D. Bouillon, Fédération des Maisons Médicales)

Et je trouve que dans ma fonction, on lutte justement contre toute cette prolifération des appareils électroniques et électriques, au vu justement de tous les problèmes de droits humains que ça rencontre au niveau de l'extractivisme dans les mines et du coup vraiment, il y a un côté où l'on est passé en visio et l'on s'est retrouvés à faire tout ce qu'on ne voulait pas prôner. Donc on était un peu contre le contenu de ce qu'on faisait, mais on était obligés pour la forme quoi. C'est assez problématique...

Si l'on adopte ce point de vue, trois vigilances peuvent être dégagées comme nécessaires dans les débats qui sont ouverts par la deuxième question (Quelle action recourant au numérique peut-elle être menée en éducation permanente ?) :

- on ne peut se contenter d'une approche instrumentale (par exemple réduire la discussion à la question de la facilité d'usage⁶) ;
- on ne peut pas raisonner non plus en termes de simple transposition (« avez-vous pu ou comment avez-vous pu transposer vos méthodes habituelles dans les nouveaux outils ? ») ;
- on peut encore moins accepter que le débat sur l'outil occulte le débat sur les finalités, comme le dit cette participante qui regrette que l'*outil soit devenu la finalité*.

5 P. Goodman, « Le réalisme utopique », *Esprit*, avril 1974, p. 637.

6 O. Grinnaert du Gsara : Avec le confinement, tout le monde s'est précipité sur Zoom sans se poser la question de l'outil lui-même, et qu'est-ce qu'il y avait derrière cet outil, juste en prenant l'outil qui allait le mieux. Et donc moi je suis dans une réflexion et je prône pour un ralentissement (fin de l'intervention inaudible).

Un point de vue d'éducation permanente sur l'éducation permanente implique donc de voir les visées dans l'outil et de voir comment l'outil peut transformer les visées, en ne se contentant pas du sens apparent.

Le rôle joué par les réseaux sociaux (y compris commerciaux) dans un certain nombre de soulèvements par rapport à des régimes autoritaires, par exemple, nous incite à des lectures plurielles – pluralité qui n'empêche pas des prises de position pratiques décidées à propos de situations concrètes, après analyse.

Je voudrais bien voir dans 10-15-20 ans, quand on aura pris la mesure des dégâts que les réseaux sociaux ont pu faire, notamment en termes de diffusion de thèses complotistes, etc. Et voir éventuellement également les bienfaits que les réseaux sociaux ont/auront pu apporter. Attendons de voir et surtout prenons-en la mesure parce que tout ça part un petit peu dans des directions délicates. Je pense qu'on n'est pas encore au bout de la prise de conscience de ce qui se passe actuellement.
(E. Yvergneaux, Question Santé)

Adopter un point de vue d'éducation permanente sur l'éducation permanente (et les outils qu'elle emploie ou refuse) équivaut pour nous à adopter la lecture proposée par les sociologues de l'innovation, comme Michel Callon, qui appellent à une attention critique par rapport aux réseaux socio-techniques dans lesquels nous sommes pris, où ce qu'ils appellent les « non humains » (techniques, schémas de pensée, dispositifs de recherche, etc.) doivent être considérés comme des acteurs à part entière, porteurs, comme n'importe quel autre acteur, de visées et capables de produire des effets dans une situation.

En conséquence, les questions du « pourquoi ? » et du « comment ? » doivent être complétées par (et sans doute subordonnées à) une question « avec quelles conséquences ? », et plus précisément encore « avec quelles conséquences pour qui ? »

Je veux aussi transformer cette sur-adaptation au numérique parce que ça va beaucoup trop loin. Il faut être très attentifs à ce que ça crée et ce que ça transforme, ce que ça abîme dans les liens et dans notre rapport à nos métiers.
(M. Thevenin, Rencontre des continents)

La rapporteuse d'une discussion de groupe réunissant E. Vander Linden (Inter-Environnement Wallonie), L. Silvestre (Université des femmes) et F. Pierard (Lire et Ecrire) commente ainsi la question qui leur était posée :

Comment faire un choix conscient (technique, économique, éthique, politique) dans des outils que nous maîtrisons, et pas l'inverse ? Et de quoi a-t-on besoin pour cela ?

Et on se demandait que pouvait vouloir dire l'expression « pas l'inverse » : soit des outils qu'on ne maîtriserait pas ou alors des outils qui nous maîtriseraient, nous, et donc on a interrogé la notion de maîtrise, parce que de nouveau, là, il avait cette espèce de sensation que c'était peut-être un leurre de penser qu'on avait une maîtrise totale de ces outils justement et on a évoqué la question – hyper importante au niveau politique – de la manière dont sont conçus ces outils. On part toujours du point de vue d'un usager idéal et dans notre travail, le champ de l'éducation permanente, on est confrontés à des publics très différents, avec des besoins très différents.

Si nous mettons au poste de commande de la réflexion « avec quelles conséquences pour qui ? », nous ramenons du même coup la nécessité de ce que John Dewey appelait « l'enquête sociale libre », « indissolublement liée à l'art de communiquer d'une manière complète et touchante »⁷.

Joëlle Zask qui recontextualise cette proposition dans la préface à l'édition de 2015, commente cette position en insistant sur sa dimension participative :

« La démocratie est ce régime destiné à sauvegarder la possibilité même de l'expérimentation afin que chacun agisse sur les circonstances factuelles des associations auxquelles il est lié, qu'il puisse repérer la marque ancienne de sa contribution et espérer prendre part à la direction future des groupes dont il est membre. C'est la condition à laquelle "one person one vote" (et que "chacun compte pour un") n'est pas seulement un principe, mais devient une réalité. »⁸

Ce point d'attention conduit à penser que la suite du processus initié par la FESEFA, PointCulture, le Gsara, le Centre Librex, le CESEP et les CEMÉA, dont cette étude constitue une ponctuation, ne peut être que le développement d'expérimentations libres quelles qu'elles soient. Il paraîtrait non pertinent de tirer de ces travaux des conclusions générales précipitées (par exemple la définition de nouvelles normes) :

Sur la place du numérique dans l'EP – ce serait intéressant que ça reste un choix des associations, en fonction des publics ciblés, en fonction des activités. Qu'il n'y ait pas par exemple des injonctions, pas dire qu'il faut une partie en présentiel et une partie qui soit obligatoirement en distanciel. L'idéal selon moi serait que ça reste un choix, qu'il s'opère par rapport justement à des besoins exprimés par les publics.

(K. Al Kourdi, FIJ)

La question *Quelle action recourant au numérique peut-elle être menée en éducation permanente ?* pointerait alors vers une double réponse :

- elle implique qu'on ne dissocie pas les moyens des finalités ;
- la réponse exige des expérimentations libres et participatives hors desquelles la démocratie culturelle n'est pas une démocratie. C'est donc à l'aune des conséquences en matière d'ouverture des possibles pour un public et une situation donnés et en matière d'influence de ce public sur la direction que doivent prendre les groupes dont ils sont membres que la réponse doit s'élaborer.

Moi je me dis, la question du : est-ce que ça remplace ou est-ce que ça pallie – moi je me dis c'est des mots compliqués en fait, remplacer, pallier... Si je prends l'exemple des CEMÉA, où on a l'habitude de faire de la formation résidentielle, avec un groupe, et si idéalement ça dure longtemps c'est bien – le pied c'est 10 jours en résidentiel où on est partis avec les gens. Bon la pandémie elle a pas tout à fait permis ça. Catastrophe ! Si notre modèle c'est celui-là et qu'on ne peut plus partir avec les gens, dormir sur place et se les coltiner pendant un certain nombre de temps, est-ce qu'on est encore capables de faire quelque chose ? Et la manière d'en sortir, à un moment donné, parce qu'il y avait quand même des grandes résistances par rapport à faire autre chose, c'était de dire : mais pourquoi est-ce qu'on fait ça ? Pourquoi est-ce qu'on fait du résidentiel ?

7 J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, Paris, Folio, éd. 2015, p. 284 (le texte de Dewey date de 1927).

8 J. Zask, « La politique comme expérimentation », in J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, op.cit., p. 37.

Pourquoi est-ce que la dynamique de groupe elle est tellement importante dans les apprentissages ? Pourquoi est-ce qu'on fait des groupes hétérogènes ? (...) Et donc moi je pense que c'était un travail salubre, qui était de repasser par les fondamentaux, en se disant : mais quel est le sens qu'on donne aux pratiques qu'on développe habituellement, et qui quelque part font partie de notre know-how, et on les reproduit un peu instinctivement. Pour se dire : bon ok, comment est-ce que du coup on arrive à conserver les mêmes intentions mais les basculer dans d'autres formats ? Et ça je trouve que c'est un travail relativement salubre.

(G. Carly, CEMÉA et personne ressource dans la deuxième série d'ateliers)

Cette intervention, on le voit, tend à faire dépendre la réponse à la question *Quelle action recourant au numérique peut-elle être menée en éducation permanente ?* d'un examen préalable de la troisième question *Le recours contraint au numérique nous révèle des questions sur l'EP aujourd'hui, questions qui préexistaient à la crise sanitaire.*

Une dynamique entre les trois questions se dégage ainsi.

Les actions d'éducation permanente sur la montée en puissance du numérique (Q1) ne peuvent conduire à considérer qu'il va de soi que le secteur adopte des modes d'intervention numérique (Q2). La réponse à cette question passe par des expérimentations libres et participatives, en référence aux fondamentaux de l'éducation permanente (Q3).

Nous ne pouvons cependant que constater que si beaucoup de personnes se sont référées aux dits fondamentaux de l'éducation permanente, il est rare que ces fondamentaux aient été explicités ou précisés. Sans doute qu'aux yeux de beaucoup, ces fondamentaux étaient considérés comme des évidences partagées et que le temps a manqué pour ce type d'échanges.

C'est donc cette posture que nous allons adopter dans les chapitres suivants, en mobilisant notamment plusieurs rappels des positions de Marcel Hicter.

CHAPITRE 4. LA CRISE SANITAIRE, UNE CRISE CULTURELLE

La posture que nous évoquons correspond à ce schème de raisonnement et de débat.

Si nous partons des fondamentaux de l'éducation permanente et de sa visée de démocratie culturelle, et si nous disons qu'un de ces fondamentaux est... Comment analysons-nous cette réalité et quelles conséquences tirons-nous de cette analyse ?

Une telle posture ne peut que nous conduire à pointer la nature culturelle de la crise sanitaire que nous venons de vivre, quant aux mesures qui ont été imposées à toute la population et quant aux adaptations que chacun(e) a tenté d'imaginer pour pouvoir continuer à remplir ses missions.

4.1. Une attaque du cœur de la démocratie culturelle

L'obligation de confinement, la restriction des contacts sociaux, l'obligation pour beaucoup d'actes de la vie quotidienne et politique de recourir aux matériels de télécommunication ne peut qu'apparaître que comme un bouleversement très profond du rapport à l'espace, au temps et au corps lui-même – soit toutes les dimensions de la culture entendue dans son sens anthropologique, ce qui dépasse et de très loin la possibilité de fréquenter des œuvres culturelles.

La crise sanitaire a ainsi révélé des tendances lourdes de la société contemporaine qui n'ont fait que s'exacerber du fait de la pandémie. L'architecte et critique des technologies Paul Virilio attirait l'attention depuis longtemps sur le fait que ces matériels numériques (qui sont aussi des matériels de guerre, que l'on se rappelle les modalités de la tenue de la guerre du Golfe) nous font perdre les échelles, les proportions, bouleversent et disqualifient l'expérience sensible et la relation à autrui.

Nous vivons cependant dans une société qui éprouve bien des difficultés à prendre en compte la négativité du « Progrès » et à admettre qu'elle ne maîtrise guère sa vitesse, dont les effets de l'instantanéité des transmissions et les conséquences en chaîne produites par les systèmes experts parfois hors de contrôle, comme dans les transactions boursières.

*« "Citoyens du monde", habitants de la nature, nous omettons trop souvent que nous habitons aussi les dimensions physiques, l'échelle d'espace et les longueurs de temps de la **grandeur-nature**. La dégradation évidente des éléments constitutifs des substances (chimiques ou autres) qui composent notre milieu naturel, se doublant de la pollution inaperçue des distances qui organisent la relation à autrui, mais également au monde de l'expérience sensible ; d'où l'urgence d'adjoindre à l'écologie de la nature, une écologie de l'artifice des techniques du transport et des transmissions qui **exploitent littéralement le champ des dimensions du milieu géophysique et en dégradent l'ampleur.** »⁹*

Cette dimension n'était pas absente des échanges, loin s'en faut.

Le grand problème du numérique, c'est qu'une grande partie de mon travail, ce pour quoi j'ai été embauché, n'est pas transposable – les jeux, le chant, le mouvement, le fait d'être ensemble dans un même espace. Le numérique fait oublier la corporalité, la spatialité. Le numérique fonctionne avec ce qui se base sur la parole, écrite ou orale. Tout ce qui ne se base pas sur la parole est complexe à faire. Et c'est problématique dans la mesure où la vie n'est pas faite que de paroles.

(...) J'ai remarqué que les gens ont perdu l'habitude d'être ensemble parce qu'on n'est plus habitués à devoir s'observer, comprendre quand c'est le moment de prendre la parole ou laisser l'autre terminer.
(S. Rocco, CEMÉA)

Tous les problèmes qui ont surgi avec le confinement sont le prolongement de problèmes qui existent depuis longtemps. Il y a comme une réduction inexorable de l'espace extérieur, des moyens qu'on a, qui se traduit par des problèmes financiers de plus en plus importants. On a dû se séparer de personnel. On tend vers le 0 papier. Alors que c'est un intermédiaire tellement important avec nos publics en live. Je suis au GRIP depuis 15 ans, et je vis cette réduction de l'horizon comme quelque chose d'inexorable, et qui s'est évidemment terriblement renforcé cette dernière année.

(D. Fayer-Stern, GRIP)

9 P. Virilio, « L'écologie grise », *La vitesse de libération*, Paris, Galilée, 1995, p. 76.

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, les nouvelles technologies nous poussent vraiment avec un rythme très très complexe à maîtriser, ce qui est quasi impossible, qui nous dicte le rythme de l'être humain à part entière. Et cela s'impose à tout prix, dans tout domaine. Ce qui crée vraiment des frustrations, des aliénations vis-à-vis des choses que nous entreprenons dans la vie et même tout court.

(A. Cicek, Sima)

Il nous semble que ces éléments nous conduisent à comprendre que les effets de la crise sanitaire, en tant qu'ils ont exacerbé et révélé des fonctionnements déjà à l'oeuvre, constituent en réalité **une attaque du coeur même de la démocratie culturelle dans sa dimension de rencontre, d'échanges, de dialogue entre des agents tous dotés de ressources culturelles (anthropologiques), et donc égaux (où « chacun compte pour un », pour reprendre cette formule de Joelle Zaks).**

Ceci nous conduirait en tout cas à poser que la critique de la « société numérique » ne peut pas porter seulement sur la place qu'y occupent les opérateurs marchands. Les logiciels « libres » n'échappent pas à la critique de Paul Virilio.

Certaines interventions font même état de fonctionnements que l'analyse institutionnelle attribue aux institutions totales, soit des institutions fermées qui prétendent prendre en charge tous les besoins des reclus en les mettant sous la coupe d'un pouvoir unique et ont pour effet de détruire leur autonomie culturelle. C'est Goffman qui a dénoncé ces effets au départ d'une observation participante d'un hôpital psychiatrique à Chicago, dont il a mis au jour de manière critique les procédés.¹⁰

De tels éléments sont bien présents dans les analyses produites.

Beaucoup mettent en avant l'enfermement. A. Bernard du Centre Librex a cette image : *La semaine dernière, j'ai passé 24h de visioconférence en trois jours – je suis reliée à mon ordi comme un chien à sa laisse – j'en ressors avec la tête comme un citron ou une pastèque.*

La confusion des espaces privé/public est maintes fois dénoncée, avec des effets d'intrusion (même pendant les séances de travail, comme dans cet épisode où le fils d'un participant se connecte sur le wi-fi d'une autre, l'empêchant de participer pleinement aux échanges et causant des difficultés de connexion à son père...).

Pour Goffman, la démocratie se caractérise notamment par le fait que nous pouvons jouer des rôles différents avec des partenaires différents selon que nous nous trouvons dans la sphère professionnelle, familiale ou de loisirs. Dans l'institution totale virtuelle, cette caractéristique tend à disparaître :

Je trouve que la crise met en lumière une face de l'iceberg, à savoir le suivi personnel, l'entretien du lien social. C'est un peu comme si ce décret était basé sur une idée, sur le fait que les gens se réunissaient, c'est une vision très datée sur la manière dont la société s'organise en fait, je trouve. Comme s'il y avait une grosse distinction entre privé, loisirs, publics, activités intelligentes quoi. Aujourd'hui, tout est mélangé. Donc comment faire ? Ça ne va pas s'arrêter là, c'est pas la fin du Coronavirus qui va mettre fin à cette espèce de... Au contraire, on va continuer à aller vers une grande confusion des genres et des moments...

(D. Bonvoisin, Média-Animation)

¹⁰ Pour un développement de cette comparaison, J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution recomposée, tome 2, L'institution totale virtuelle*, Bruxelles, Luc Pire, 2001.

Dans les limites de cette étude, nous ne pousserons pas la comparaison plus avant. Notons cependant que l'institution totale ne permet pas aux reclus d'exprimer des désaccords. La gestion des conflits, inhérente à la démocratie culturelle s'avère semblablement bien difficile en virtuel :

Le Zoom rend plus complexe la gestion des conflits, difficulté de percevoir quand les choses ne vont pas bien. Quand on se rencontre, si l'autre détourne la tête, s'il commence à se chauffer parce qu'il a un truc à dire mais que ça ne sort pas, on le sent. En Zoom, comme la pensée est construite, il y a la possibilité de l'évitement, y compris de ne pas se connecter. Et ça peut aller loin dans les grandes équipes – je suis coordinatrice au Librex mais aussi présidente dans une autre association – quand il y a conflit, il peut être larvé et franchement très compliqué à décoder et à découvrir, ça c'est une grosse difficulté.

(A. Bernard, Centre Librex)

4.2. Une attaque du principe d'égalité

Nous avons déjà évoqué le fait que la démocratie culturelle impliquait un postulat d'égalité entre tous par rapport à la compétence culturelle (au sens anthropologique) et au droit à la participation aux décisions qui en découle.

Le recours contraint au matériel numérique introduit cependant massivement des inégalités qui sont de plusieurs ordres : d'accès à l'équipement, d'accès à la performance, mais aussi par rapport à la possibilité d'apprentissage.

La fracture numérique, multiforme, est une fracture de société qui s'assume.

Paul Virilio citait ainsi ces propos d'un « gourou de la Côte Ouest » :

*« C'est vrai, nous abandonnerons une partie de la population à son sort en entrant dans le Cyber, mais **la techno est notre destin**, la liberté que les appareils à haute technologie nous donnent, c'est de pouvoir dire OUI à leur potentiel. »¹¹*

Cette logique s'apparie très bien aux scénarios sociétaux qui s'accommodent d'une exacerbation des inégalités en imaginant des situations où 20 % de la population seraient productifs et riches et où les autres pourraient maintenir leur bonne humeur grâce à « un cocktail de divertissement abrutissant et d'alimentation suffisante »¹² (ou de colis alimentaires récoltés grâce à des émissions TV ?).

Les dénonciations des inégalités produites et charriées par le numérique ont été nombreuses. Elles ont été rapportées tant à des fonctionnements qu'à des publics.

C'est que contrairement à ce que les politiques pensent, personne n'est prêt au numérique, même Monsieur-et-Madame-tout-le-monde, pas seulement les personnes les plus précaires. On est bien moins loin dans l'appropriation au numérique que ce qu'on veut nous faire croire. Ça a révélé des inégalités qui étaient bien existantes, en matière d'accès mais aussi d'usages. Pour y arriver, cela implique toute une série d'exigences implicites, qu'on feint souvent d'ignorer. (...)

11 M. Heim, cité par P. Virilio dans *La bombe informatique*, Paris, Galilée, 1998, p. 35.

12 Scénario évoqué par D. Méda, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier, p.353.

Sur le fait que ça favorise les pratiques d'information, par exemple, converser avec quelqu'un à l'autre bout de la planète, mais une fois qu'on est dans la co-construction, ça ne marche plus, c'est parce qu'on ne distingue pas souvent des dimensions différentes dans les questions d'usage numérique. Il y a des usages d'information et il y a des usages interactifs, comme c'est le cas dans les processus d'apprentissage. Et ces derniers sont freinés par le numérique. Sur la dimension relationnelle de l'apprentissage, les apprenants sont perdus.

(P. Brotcorne, FTU)

O. Chedli d'Eclosio s'étonne de fait de l'ampleur de la fracture numérique chez les étudiants et S. De Terschueren du Ciré la constate chez les travailleurs de l'éducation permanente eux-mêmes.

P. Belleflamme d'Adeppi dénonce aussi l'abandon de certains publics :

Notamment face à l'enseignement à distance où on était les seuls à monter au créneau en disant « on ne peut pas supprimer le papier ! » Et dans le réseau, pas grand monde n'a suivi et ça fait aussi partie de ces questions : on numérise sous couvert que ça coûtera moins cher, qu'on ne va pas abîmer des arbres pour faire du papier, des choses comme ça. Mais après c'est toute une partie de la population qu'on laisse sur le carreau. Les trucs tout bêtes, téléphoner à une mutuelle, une administration, n'importe quoi, la première chose à faire, c'est appuyer sur un 1, sur 2. Les téléphones en prison : on ne peut pas le faire. Donc ils ne peuvent pas appeler. Je sais bien qu'on a un public très spécifique mais c'est vraiment un combat qu'il faut mener.

Ces analyses posent au secteur de l'éducation permanente une question majeure : **pour qui travaillons-nous ?**

Le risque de laisser de côté le public populaire ou les personnes précarisées est bien réel :

Moi je garde aussi la question du public populaire, ça veut dire toucher un public populaire dans cette situation de fracture numérique. Et donc, moi j'ai vraiment l'impression de laisser des gens sur le côté en fait... euh... Et donc j'ai l'impression d'être à un embranchement entre quand on posait la question de qu'est-ce qu'on garde et ce qu'on jette... Je me dis... c'est une opportunité, mais c'est une opportunité de quoi ?

(D. Bouillon, Fédération des Maisons Médicales)

Le risque est bien présent de lâcher au bord de la route énormément de personnes comme le dénonce S. Lerot (Ages et transmissions) et de glisser vers des actions se déroulant pour des publics avertis ou des cercles de convaincus, voire de la communication formatée :

Avec les publics, on a pu toucher un public plus jeune, quoique difficile à fidéliser – (...) parce qu'on le voit sur les réseaux sociaux, Instagram, une certaine manière de penser qui induit un manque d'envie à s'engager politiquement mais pousse au bling bling et au m'as-tu vu. C'est aussi une des difficultés de mouvements d'EP face au numérique.

(J. Nowe, FPS)

Nous reviendrons ultérieurement sur la question des publics, mais notons ici que les analyses que nous venons de relater posent des questions majeures en termes de droits culturels.

Nous n'entendons pas par là qu'il faudrait d'office « réduire la fracture numérique » pour que leur exercice soit effectif pour tous via le numérique, mais plutôt que l'obligation numérique restreint drastiquement pour certains publics les occasions de participer aux « faits d'association¹³ » dont est tissée la démocratie culturelle.

Joëlle Zaks en présentant le plaidoyer de John Dewey pour le « public » rappelle en effet que :

« Les droits sont des moyens au service de la fin que représente la reprise permanente et légitime des faits d'association, et doivent être jugés en fonction de la manière dont ils servent cette fin. »¹⁴

La question qui nous paraît posée de ce point de vue est bien de savoir si nous voulons garantir à tous, et d'abord au public populaire, l'accès à des « faits d'association » (c'est-à-dire d'expérimentation politique) ou si nous nous précipitons dans l'usage social d'outils qui risquent de nous déconnecter de ce public, au profit de convaincus et pour des actions qui relèvent plus de la communication que de l'action politique.

4.3. Une domination par la culture

Cette dernière option est évidemment renforcée par le caractère « inéluctable » que l'on prête à l'usage des « innovations », dont les innovations numériques, l'affaiblissement et la réduction des propositions de démocratie culturelle sont en effet légitimés par un argument lui-même culturel, celui de la « modernité » et du « progrès ».

Luc Boltanski¹⁵ a en effet attiré l'attention sur le caractère inédit que revêt la domination dans les sociétés actuelles. Si auparavant, nous avions affaire à une domination simple (plutôt brutale, qui s'exerce par la force, l'interdiction et la répression), nous sommes selon lui confrontés à une domination plus subtile, plus complexe, qui, au lieu d'interdire, suggère et convainc.

Dans ce contexte, l'argument de « l'inéluctable » tient une grande place.

Il se compose de deux mouvements : d'abord, la confiscation des thèmes progressistes par les conservateurs, qui prônent le changement, des réformes, des modernisations qui constituent en réalité des régressions et des pertes de droits (pensons ici à la « modernisation » de la sécurité sociale) ; ensuite la mise en avant du caractère inéluctable de ces changements (la seule attitude présentée comme possible étant de suivre le courant, si ce n'est de l'anticiper).

Le schème de l'idéologie dominante aujourd'hui est bien « il n'y a pas le choix, il faut avancer » (et il faut individuellement faire preuve de « résilience » par rapport aux bouleversements qu'on subit).

¹³ Il faut prendre ce terme dans un sens très large, comme la possibilité de s'associer à d'autres, de se grouper, sous quelque forme que ce soit.

¹⁴ J. Zaks, « La politique comme expérimentation », in J. Dewey, *op.cit.*, p.51.

¹⁵ L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable – A propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Demopolis, 2008.

Plusieurs intervenant(e)s le mettent en avant en évoquant comme O. Grinnaert du Gsara « une fuite en avant perpétuelle » ou en contestant une évolution qui se présente comme incontournable.

Alors, les plateformes, c'est un peu le raz de marée, l'informatique est très récente, elle n'a pas vingt ans, et donc partir du postulat que la messe est dite, c'est comme pour l'environnement c'est se tromper.

(J.-L. Manise, CESEP)

D'autres attestent du poids de l'argument de « l'inéluctable » :

Donc je pense qu'il y a des choses qui se feront après être rentrés en présentiel puisque le numérique on ne peut quand même pas faire sans et donc ces aspects-là devront aussi être travaillés d'une manière ou d'une autre en formation.

(B. Mangeot, Lire et Ecrire)

Et alors-là, une remarque en passant, je me rends compte que je ne sais pas nommer ce qui n'est pas numérique. Et donc je suis en train de me dire que ça, ça fait quand même mal que, maintenant, le point de référence c'est numérique/pas numérique. J'ai du mal à nommer ce qui n'est pas numérique. Et donc je me dis, pour moi, ce qui n'est pas numérique c'est la réalité tangible, enfin, voilà. Mais ça me pose vraiment question et c'est un vrai travail de recherche.

(L. Lardinois, CEMEA)

D'où une difficulté à imaginer des alternatives au confinement, tout à fait possibles pour autant :

Parce que finalement quand à un moment il a été autorisé de se déplacer à maximum 3-4, à la limite en faisant du sport, enfin je ne sais plus très bien quelles étaient les mesures à l'époque, mais finalement donc ils ont pris ce pli-là, ces collègues-là ont pris le pli de garder un vrai contact avec le public et ont donc aménagé leurs activités en tout petits groupes, dans les parcs, et sur les trottoirs, et en faisant simplement le tour du quartier autour du Ciré mais pour être en mouvement et pour répondre aux prescrits des mesures du moment. Et du coup, ben voilà c'est en fait une manière de résister aussi, et de trouver une option pour maintenir le contact physique avant tout.

(S. De Terschueren, Ciré)

4.4. Spécifiques ou semblables ?

Une dernière question - d'importance - se pose au secteur de l'éducation permanente en matière de domination culturelle.

Le secteur se considère-t-il comme spécifique (différents de tous les autres) ou, au contraire, comme traversé par des enjeux qui concernent tous les secteurs de la société ?

Son positionnement par rapport à la question 2 (l'utilisation du numérique en EP) variera évidemment selon la réponse apportée à cette question.

Nous avons déjà interrogé l'option de la « niche vertueuse » plus haut.

La question se pose ici d'une manière plus large.

Les hasards du travail font que pendant cet été, nous avons eu l'occasion d'étudier les analyses de permanents syndicaux par rapport à leur vécu du confinement. Il est tout à fait frappant qu'ils mettent en avant exactement les mêmes thèmes que ceux qui ressortent des débats initiés par la FESEFA, PointCulture, le Gsara, le Centre Libre, le CESEP et les CEMÉA : sidération devant une crise inédite, perte tendancielle du sens de l'action, exacerbation des inégalités, risque de perte de contact avec les publics moins favorisés, abandonnés y compris par les services publics, perte dommageable, y compris en termes d'efficacité, de l'informel, du contact physique, etc.

Les similitudes sont telles que nous aurions pu « mixer » les citations sans difficultés.

La dimension partagée de l'expérience n'échappe pas à plusieurs participant(e)s aux travaux, comme le fait remarquer F. Ismaïli (FESEFA et personne ressource dans la deuxième série d'ateliers) :

Alors moi j'ai une question, une des expériences que tu as mises en évidence que j'ai entendue aussi de la part d'associations qui travaillent avec des publics allocataires sociaux, etc. et qui ont eu des difficultés d'accès à des services administratifs, etc. Et les associations ont beaucoup joué le rôle d'intermédiaires sociaux entre ces publics et... Imaginons... Parce que c'est un véritable enjeu, la numérisation des services publics... Imaginons que cela perdure, est-ce que vous envisagez de continuer en ce sens ?

Mais ce qui manque c'est le « off », donc toute la chaleur des contacts réels. Moi ce qui me manque, c'est le fait de pouvoir bouger, parce que l'inertie physique commence à se ressentir, je vis dans mon salon depuis un an quasiment, il est bien, mais quand même. Il y a aussi une complexité technico-administrative, comme tout passe par des outils à distance, des documents... Il faut un suivi, il faut être attentif pour ne pas être en décrochage, je pense que c'est très compliqué de reprendre le flux de la gestion administrative du quotidien, des mails d'un côté, des messages de l'autre. On a multiplié les plateformes de communication parce que ça s'est fait un peu n'importe comment, je dirais pas que chez nous, mais un peu de manière générale. (...) C'est le fait que, finalement, tous les outils de communication, y compris les outils privés, sont devenus des outils de travail. Et donc, ça c'est un vrai souci, mais qui n'est pas propre à l'éducation permanente, mais qui est propre à tous les travailleurs, c'est la situation, hein, du tertiaire.

(D. Bonvoisin, Média-Animation)

C'est ainsi que notre examen de la dimension culturelle de la crise sanitaire, révélant de façon crue la domination culturelle que nous vivions déjà avant débouche sur une question prioritaire pour le secteur de l'éducation permanente : **se pense-t-il et se vit-il comme un secteur à part, spécifique, avec des enjeux qui lui sont propres ou se connecte-t-il de façon systématique à ce qui est vécu dans le monde du travail (y compris par ceux qui sont privés de leur droit au travail) ?**

La démocratie culturelle n'implique-t-elle pas une connexion à tous les champs ?

« La préparation à la participation et la participation elle-même aux pratiques de la démocratie sociale, politique et économique est un acte culturel. La démocratie culturelle n'est pas impliquée par la démocratie sociale et politique : elle en est la condition préalable dans la mesure où, par l'animation, les citoyens atteindront un coefficient de conscience, d'efficacité et de volonté d'action qui se répercutera dans tous leurs milieux de vie, dans toutes leurs communautés d'existence, y compris le travail quotidien. »¹⁶

16 M. Hicter, *Pour une démocratie culturelle*, Bruxelles, Direction générale de la Jeunesse et des Loisirs du Ministère de la Communauté française et Fondation Marcel Hicter pour la Démocratie culturelle, 1980, p. 338.

La puissance de la domination complexe que nous subissons et la relative marginalisation de la démocratie culturelle au profit des industries culturelles et de la démocratisation de la culture peuvent cependant nous rendre sensibles à la tentation du repli dans une niche vertueuse et menacée, qui signifierait une diminution de notre propre « coefficient de conscience, d'efficacité et de volonté d'action »

CHAPITRE 5. PROCESSUS D'ÉDUCATION PERMANENTE ET PRODUCTION D'UN MOUVEMENT

Une des croyances partagées par et à propos, sans doute, des agents qui se reconnaissent dans l'éducation permanente est que l'augmentation de ce coefficient « de conscience, d'efficacité et de volonté d'action » par l'animation (au sens large¹⁷) dépend d'un « processus ». Nous avons déjà eu l'occasion d'argumenter que si l'importance d'un tel « processus » est admise pour pratiquer l'éducation permanente, la nature et les composantes du dit processus gagnent à être explicitées.

Il n'est pas sûr par exemple que tous admettraient que la rencontre collective authentique, la confiance dans la capacité d'un groupe à se vivre comme « groupe sujet » (selon F. Guattari un groupe-sujet est celui qui n'est pas entièrement déterminé par une loi externe ni par sa loi interne), la place des « passions joyeuses » dans une telle dynamique sont des composantes sine qua non d'un tel processus.¹⁸

Quoi qu'il en soit, l'aspect collectif de la construction de l'analyse et de l'action s'impose au nom même de la démocratie culturelle :

« Il y a trop longtemps que la culture est vécue par procuration et il est temps qu'elle soit reconnue et pratiquée directement. Chaque culture a un droit imprescriptible à sa pleine existence. Sa dignité est celle de l'homme et sur ce point on ne peut transiger. Dès lors, toute mesure allant dans le sens d'une démocratie globale, plus étendue, plus décentralisée et mieux agencée, m'apparaît capitale et urgente.

Sauver les cultures implique nécessairement que l'on mette tout en œuvre pour desserrer l'emprise d'uniformité qui s'installe actuellement autour d'un pouvoir de plus en plus concentré. »¹⁹

Dès lors, nous pouvons nous demander si un processus de cette nature est rendu plus facile ou est compromis par le recours aux « nouveaux outils », selon l'expérience des participants ? Nous verrons que cette question relève aussi de la troisième question énoncée plus haut.

17 Nous ne réservons pas ce terme aux activités régulières que le Décret qualifie d'animations.

18 J. Blairon, S. Kogure et O. Bernaz, « Actions d'éducation permanente et vie associative : quelles relations ? », <https://intermag.be/710>

19 M. Hicter, « Cultures et contre-cultures », *Pour une démocratie culturelle*, op. cit., p. 349.

5.1. Le sens comme mouvement

La phrase de l'écrivain Bernard Noël « Le sens est un mouvement qui appelle à sa propre poursuite » nous paraît tout à fait convenir pour qualifier un processus d'éducation permanente dans sa dimension de co-construction.

Dans l'échange et la dynamique vécue, il s'agit que quelque chose d'une analyse et d'une action puisse se nouer, qui soit plus que la somme des parties (des analyses individuelles proposées et échangées).

Il nous paraît essentiel en la matière de prendre en compte la transformation du pouvoir dans nos sociétés. Si le processus du pouvoir reste celui de la concentration voire de la confiscation, son mode d'imposition n'est plus la censure (l'interdiction de penser), mais plutôt la dispersion (J.-P. Le Goff a cette belle image de « l'essoreuse à idées »), le mouvement contraint, l'obligation de changer en permanence.

Toute la question a été de se dire : dans quel processus ça s'inscrivait - quelque chose de ponctuel ? dans la durée ? les gens avaient-ils construit les choses ensemble ou au contraire avait-on cumulé les apports individuels ? est-ce que leur construction avait une validité pour le groupe/le collectif ? Ou est-ce qu'on faisait juste état d'un cumul ? Ce sont potentiellement des clés/des analyseurs de ce qu'on fait. Est-ce qu'on reste sur un niveau de cumul individuel ? est-ce qu'on reste sur une construction collective ? Et la limite : est-ce que l'alphabétisation numérique est suffisante pour les protagonistes du truc ou est-ce qu'elle ne l'est pas ?

(G. Carly, CEMÉA)

5.2. Enchaîner plutôt que juxtaposer ; au service de l'action

L'utilisation du numérique est plutôt celle d'une juxtaposition que celle d'une recherche d'enchaînements, à l'image de ces « brise glaces » dont on ne fait rien collectivement, qui sont seulement une succession d'expressions individuelles à propos desquelles tout se passe comme si elles se suffisaient à elles-mêmes. La dynamique des échanges est parfois perturbée par la pollution des distances elles-mêmes (notamment du fait de la mésinterprétation qu'elles peuvent générer) :

Après, (inaudible), il y a le problème de la communication, d'avoir une clarté dans la communication bien sûr, de la bonne circulation des informations. Je dirais qu'il y a une surabondance de mails, que, des fois, on sait bien que la communication sans enveloppe physique ça pousse parfois quand même (inaudible) parce qu'on n'a pas le non-verbal, ça pousse (inaudible) la violence dans les échanges parfois.

(O. Grinnaert, Gsara)

La même remarque est d'ailleurs formulée, rappelons-le, pour les ateliers de réflexion en tant que tels :

J'aurais tellement aimé que ces rencontres se passent en présentiel. Ce format me fatigue énormément. J'ai trouvé ça intéressant mais ça manque d'une conclusion, d'une orientation. À la fin, on a beaucoup échangé, mais peu concrètement, et je repars un peu les mains vides. J'espère que le militantisme va reprendre.

5.3. La rareté par la raréfaction ; le silence plutôt que l'accumulation d'expressions

Plusieurs personnes ont clairement pointé que la surabondance (le plus souvent d'opinions juxtaposées) pouvait constituer un obstacle à la construction collective, ce qui montre bien que l'exercice du pouvoir a changé et qu'il convient de prendre toute la mesure de ce changement.

Sur Facebook, on communique sur plein de sujets de société liés au covid. Avant, notre page Facebook était très consensuelle. Maintenant, c'est devenu une poubelle. Par exemple, à l'occasion d'une publication sur la vaccination, les choses se sont envenimées dans la section commentaires des publications. On a été pris au dépourvu. On ne l'a pas vu venir. Ça a été impossible à modérer. Donc, on a enlevé les publications.

(E. Yvergneaux, Question santé)

D. Bouillon de la Fédération des Maisons Médicales note un autre aspect : la sur-imposition et l'embouteillage des messages en temps réel, qui vident les échanges de leur sens :

On a des gens qui font plusieurs choses en même temps et donc qui sont pour nous aussi, vu qu'on travaille avec des travailleurs en maisons médicales, on a des gens qui font l'accueil de leurs maisons médicales en même temps qu'ils suivent des trucs et donc, enfin, ça veut dire que la qualité d'écoute, elle est complètement...

Elle poursuit en pointant le rôle du silence dans la construction collective :

Il y a tout ce qui est de l'ordre du silence moi je trouve. Sur Zoom, on doit être très fort des animateurs qui meublent, qui sollicitent la parole, il n'y a pas de choses qui se créent si on ne les sollicite pas, ce qui pour moi ne se passe pas comme ça dans des rencontres entre vivants.

Alain Buekenhoudt (CEMÉA et animateur des ateliers) le confirme :

Dans un cercle de paroles, il y a régulièrement des silences, mais des silences de réflexion, des silences qui font progresser le groupe, parce que ça permet de réfléchir à certains moments. Dans les visios, c'est des silences de blanc quoi, c'est des moments où il n'y a rien qui se passe.

Nous ne pouvons que trouver dans ces propos un fort écho aux analyses de Gilles Deleuze :

« On fait parfois comme si les gens ne pouvaient pas s'exprimer. Mais, en fait, ils n'arrêtent pas de s'exprimer. Les couples maudits sont ceux où la femme ne peut pas être distraite ou fatiguée sans que l'homme dise : "Qu'est-ce que tu as ? Exprime-toi....", et l'homme sans que la femme..., etc. La radio, la télévision ont fait déborder le couple, l'ont essaimé partout, et nous sommes transpercés de paroles inutiles, de quantités démentes de paroles et d'images. La bêtise n'est jamais muette ni aveugle.

Si bien que le problème n'est plus de faire que les gens s'expriment, mais de leur ménager des vacuoles de solitude et de silence à partir desquelles ils auraient enfin quelque chose à dire. Les forces de répression n'empêchent pas les gens de s'exprimer, elles les forcent au contraire à s'exprimer. Douceur de n'avoir rien à dire, puisque c'est la condition pour que se forme quelque chose de rare ou de raréfié qui mériterait un peu d'être dit. Ce dont on crève actuellement, ce n'est pas du brouillage, c'est des propositions qui n'ont aucune intérêt. »²⁰

Puisque nous parlons de démocratie culturelle et donc d'une démocratie « plus étendue, plus décentralisée et mieux agencée », pour reprendre les mots de M. Hicter, il faut donc nous demander comment et à quelles conditions peuvent émerger des « propositions qui ne sont pas dépourvues d'intérêt ».

Pour G. Deleuze, il faut recourir à des « intercesseurs ». Il fait cette proposition au moment de l'avènement de la gauche au pouvoir en France en 1981. Il note qu'on attendait de ce pouvoir :

« D'un régime socialiste, beaucoup de gens attendaient un nouveau type de discours. Un discours très proche des mouvements réels, et capable dès lors de se concilier ces mouvements, en constituant les agencements compatibles avec eux.

Il se serait agi notamment de pouvoir découvrir ce que d'aucuns veulent cacher (les effets de la domination), ce qui aurait nécessité des "circuits parallèles [à ceux du pouvoir], des circuits adjacents", soit des "intercesseurs indirects, libres" »²¹.

Cet espoir sera déçu.

Mais l'analyse de Deleuze est-elle pour autant devenue obsolète ? Il nous semble au contraire qu'elle met vraiment le doigt sur le rôle de la démocratie culturelle dans la vie démocratique.

Si l'on veut vraiment que « un compte pour un » (ce qui ne veut pas dire que des individualités boursouflées s'expriment sans cesse en leur seul nom en récusant sans argument toutes celles et ceux qui ne partagent pas leur opinion), il s'agit bien que le pouvoir (quel qu'il soit) soit alimenté par des intercesseurs indirects (ne dépendant pas directement de lui) et libres.

Nous retrouvons ici le rôle de la critique qui est de rendre « la réalité inacceptable », surtout celle qu'ignorent ou veulent ignorer les dominants.

Mais qu'est-ce qu'un intercesseur ? C'est ce qui permet, selon Deleuze, de « fausser » des idées préétablies :

« Cette idée que la vérité, ce n'est pas quelque chose qui préexiste, qui est à découvrir mais qu'elle est à créer dans chaque domaine, c'est évident, par exemple dans les sciences. (...) Il n'y a pas de vérité qui ne « fausse » des idées préétablies. »

Deleuze donne l'exemple de son travail avec Félix Guattari où « chacun comprend à sa manière la notion proposée par l'autre », « falsification » « pour produire du vrai ».

20 G. Deleuze, « Les intercesseurs », in *Pourparlers*, Paris, Minuit, 1990/2003, p. 177.

21 G. Deleuze, *op.cit.*, pp. 172-174.

Deleuze donne un autre exemple, celui du peuple palestinien :

« Est-ce qu'il y avait un peuple palestinien. Israël dit que non. Sans doute y en avait-il un, mais ce n'est pas ça l'essentiel. C'est que, dès le moment où les Palestiniens sont expulsés de leur territoire, dans la mesure où ils résistent, ils entrent dans le processus de constitution d'un peuple. (...) Il n'y a pas de peuple qui ne se constitue comme ça. Alors aux fictions préétablies qui renvoient toujours au discours du colonisateur, opposer le discours de minorité, qui se fait avec des intercesseurs. »²²

5.4. L'égalité dans un processus d'intercession

Le concept d'intercesseur nous paraît au coeur de la démarche d'éducation permanente, de sa dimension critique, de sa volonté d'étendre la démocratie, de la faire « mieux agencée ».

C'est d'ailleurs une qualité dont la charte associative crédite les associations :

« En renforçant l'esprit critique, en favorisant l'émergence d'identités et de revendications collectives, en servant de relais entre les citoyens et les pouvoirs publics, les associations contribuent au renforcement de la démocratie. »

Nous étions bien loin, à l'époque de cette résolution adoptée en 2009 par les parlements wallon, bruxellois et communautaire, du recours à des consultations individuelles par le canal d'internet, en parallèle et en déconnexion avec un audit confié à l'une ou l'autre des multinationales capitalistes qui s'en disputent le marché et pilotent désormais quasiment toutes les « réformes » politiques dans notre pays.

Quoi qu'il en soit, la fonction d'intercession implique une condition sine qua non : que chacun, groupe et agence d'éducation permanente, crée les conditions (un agencement) qui lui permettent de se laisser inspirer par l'autre, de prolonger le mouvement de la pensée de l'autre, pour « produire du vrai », de la vérité occultée, et puisse ainsi transformer une réalité inacceptable.

Le respect de cette condition sine qua non peut rendre effective la visée d'égalité qui est au coeur de la démocratie culturelle.

Ce qui compte, c'est alors, effectivement, de co-construire collectivement un « discours de minorité » et d'imaginer les actions de transformation qu'il implique.

C'est aussi d'être présents, nous y reviendrons, à tous les groupes qui veulent se constituer en « peuple » et non de privilégier les privilégiés :

« C'est vraiment le nœud du débat : ou bien, on privilégie les privilégiés ; ou bien, on cherche les voies qui offrent à chaque culture le droit à son plein épanouissement et on s'engage dans un long combat de rééquilibrage des possibilités de développement. »²³

²² Ibidem, p. 72.

²³ M. Hicter, *op.cit.*, p. 348.

Cette option et cette visée se sont clairement affirmées dans les ateliers et à de multiples reprises. Nous n'en donnons ici que quelques exemples :

C'est la posture de base en EP. C'est une recherche collective, de groupe.
(J.-C. Magin, Lire et Ecrire)

Si on se revendique d'être dans le champ de l'EP, ou dans le champ de l'éducation populaire, à un moment donné on s'est dit qu'on devait proposer des trucs, peut-être qu'on savait pas bien quoi, mais on s'est dit : il faut qu'on garde le contact avec les gens, pour qu'on continue à entendre ce qu'ils ont à dire sur ce qui se passe pour eux, et qu'on continue à travailler avec eux. Alors tantôt c'était sur des choses, certains diront que c'était de la cohésion sociale, on était juste en train de rassembler des gens ; néanmoins, si on reprend l'EP en termes de processus, une des premières conditions quand même, et je pense qu'il faut défendre ça à corps et à cris, c'est que les gens soient là. Et donc si les gens sont pas là, on peut faire un truc super léché, si on n'a pas été chercher les gens là où ils étaient et comme ils étaient, avec leurs possibilités, on ne les aura pas.
(G. Carly, CEMÉA)

Je pense qu'il ne faut pas placer le débat sous l'angle de technophile et technophobe, je pense pas que c'est à ce niveau-là qu'il faut le placer, parce qu'on peut rester longtemps dans des questions stériles. Mais par contre finalement, comment rester au plus proches des publics qui sont les nôtres et aussi au plus proches des résistances ; et je garde cette idée que les résistances, pourquoi sont-elles là, qu'est-ce qu'elles disent, comment faut-il les comprendre et comment se situer par rapport à celles-ci. Que ce soient les résistances par rapport au numérique, parce qu'on a beaucoup parlé de ça, mais aussi les résistances de manière plus globale, par rapport à tout ce qu'on vit : la pandémie, le confinement, les inégalités sociales qui se creusent, etc. Voilà, rester quand même au plus proches de la réflexion qui est centrale dans nos missions.
(A.-F. Mordant, CIEP)

On discute peu du pourquoi on en est arrivé à cette crise ? Dans notre asbl, on est très sensibles aux thématiques liées à l'écologie et tout notre rapport au corps et au vivant. Urgence de se connecter au vivant (le numérique étant le contraire du vivant) ; comment chacun et chacune se reconnecte à ça, à ses publics...
(M. Thévenin, Rencontre des continents)

On a ressenti une énorme frustration par rapport à l'éloignement du terrain et une grande colère pour le fait d'être non essentiel, avec le sentiment que les politiques passaient à côté du principal, à savoir garder le contact avec les personnes les plus fragilisées.
(C. Dusseldorf, CPCP)

Et alors dans ce qu'on aurait pu faire et qu'on n'a pas fait ou pas assez, mais c'est pas un reproche ni une culpabilité, c'est un faisceau de tout ce que j'ai dit avant, c'est travailler à sortir du vécu et du récit individuel de cette crise pour produire un récit collectif empreint de valeurs (Selma disait : c'est ce que l'on fait maintenant) et effectivement, on le fait entre professionnels, mais dans toute cette crise, il aurait fallu dès le départ nous donner un rôle par rapport aux citoyens et à la manière dont collectivement les gens vivent cette crise.
(S. De Liamchine, PAC)

Nous voyons se dégager à travers ces analyses une formulation de la mission d'éducation permanente en termes d'intercession, processus indispensable si l'on veut élargir la démocratie et la faire « mieux agencée ». La question « avec quels effets, pour qui ? » trouve peut-être ici des orientations très affirmées : avec la visée de rendre inacceptable la réalité de ceux que le pouvoir ne voit ni n'entend, ne veut ni voir ni entendre, et d'étendre ainsi la démocratie.

Et c'est d'ailleurs cette logique d'intercession que nous nous efforçons de suivre dans cette étude ; de nous laisser inspirer par l'agencement « ateliers », ce qui permet de :

- montrer les similitudes qui peuvent exister entre les axes d'éducation permanente (réalisation d'animations ou d'analyses et d'études par exemple) ;
- revenir sur les paradoxes soulignés dans notre entrée en matière, en considérant que la question d'évaluation « avec quels effets pour qui ? » gagne à se compléter « avec quels effets réciproques d'intercession pour qui ? »

Notons au passage que la mission d'intercession se distingue clairement d'une mission de médiation culturelle - aussi utile soit-elle dans d'autres contextes ou visées - où l'intermédiaire explique à un non producteur la logique d'une production faite par quelqu'un d'autre, un artiste en l'occurrence.

CHAPITRE 6. QUELLE ÉMANCIPATION ET POUR QUI ?

En conclusion du point précédent, nous avons posé que l'intercession, incarnant concrètement la visée d'égalité inhérente à la démocratie culturelle, se distinguait nettement d'une médiation qui servirait la démocratisation de la culture en s'efforçant de donner accès aux clés d'appréhension des œuvres produites par les autres.

Il faut sans doute en tirer toutes les conclusions qui s'imposent à propos de l'émancipation elle-même. La logique de l'intercession nous porte au plus loin d'une conscientisation qui serait descendante, œuvre d'un(e) émancipateur(trice) sur un groupe à émanciper.

L'intercession postule au contraire une inspiration réciproque où chacun est aidé à se décaler de ses appartenances, inclinations ou représentations et se construit des chances de devenir un sujet (de participer à un mouvement de subjectivation collectif).

Nous avons proposé cette référence pour contribuer à la définition de ce qu'est un « processus » d'éducation permanente, dans une société où la réflexivité constitue, selon Alain Touraine, la caractéristique première de la modernité.

« [Le rapport à soi] est mise en œuvre d'une distance créative (et non affirmation d'une identité "substantielle") : la subjectivation est aidée "par tous les décalages qui font qu'un individu ne peut totalement s'identifier à aucune activité, aucune appartenance, aucune relation sociale." »

Touraine va d'ailleurs jusqu'à affirmer :

"Le sujet n'émerge dans un individu que si celui-ci s'est d'abord détaché de lui-même, de ses appartenances, de ses goûts, de ses projets."

La question centrale qui se pose alors est comment, à partir de ce détachement, construire des logiques collectives : c'est tout le thème du "groupe sujet" mis en avant par l'analyse institutionnelle. »²⁴

Cet échange l'illustre :

Un autre point, c'est sur la question de l'émancipation individuelle permise par le numérique. Il faut pouvoir penser au type d'émancipation dont on parle. Ici, on est dans un cadre d'obligation et de non-choix. Certains chercheurs ont parlé d'émancipation-devoir et d'autonomie émancipatrice.

Sur le fait que ça favorise les pratiques d'information, par exemple, converser avec quelqu'un à l'autre bout de la planète, mais une fois qu'on est dans la co-construction, ça ne marche plus, c'est parce qu'on ne distingue pas souvent des dimensions différentes dans les questions d'usage numériques. Il y a des usages d'information et il y a des usages interactifs, comme c'est le cas dans les processus d'apprentissages. Et ces derniers sont freinés par le numérique. Sur la dimension relationnelle de l'apprentissage, les apprenants sont perdus. La question, c'est comment la recréer ? Parce qu'elle est complètement absente du numérique. Le numérique apporte des bénéfices, mais toujours en complémentarité.

(P. Brotcorne, FTU)

Une petite précision. On disait que c'est important d'accompagner les groupes, pas pour les émanciper mais pour leur permettre d'acquérir les conditions de leur propre émancipation individuelle, ensuite. C'est dans ce sens qu'on avait abordé cette question.

(M. Verlant, Maison de Quartier d'Helmet)

Les réflexions qui se sont tenues dans les ateliers nous permettent donc de proposer une définition de l'émancipation en termes de subjectivation collective (de prise de distance qui se traduit notamment en termes de conquête de droits) sous le mode de l'expérimentation réciproque d'une relation d'intercession.

24 J. Blairon et E. Servais, « Education permanente et processus – Premières réflexions », <https://intermag.be/images/stories/pdf/EducationPermanenteEtProcessus1.pdf>. Les citations d'Alain Touraine sont extraites de son livre *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013

Dans cette expérimentation, des suggestions d'engagement²⁵ jouent bien sûr un rôle. Mais il s'agit :

- de suggestions ;
- qui ne sont pas l'apanage exclusif du professionnel ;
- qui, si elles pointent vers la conquête de droits, dépassent les intérêts du groupe où elles sont construites.

M. Hicter avance en effet la nécessité de « *l'abandon du dualisme "informateur-informé", pour faire place à la démarche commune de découverte de la réalité au travers des questions posées autant que des réponses : ceci devrait impliquer de la part des gouvernements un traitement nouveau du problème de l'information.* »²⁶

C'est sans doute aussi à l'aune de ce type de relation que l'utilisation du numérique doit être évaluée.

O. Chedli d'Eclosio et S. De Terschueren du Ciré, par exemple, *observent une disparition des personnes au long de l'animation qui a déjà été écourtée pour pouvoir s'adapter au format numérique et à l'attention des publics. Puis sur la longueur, au long des semaines, cette disparition apparaît également – les personnes sont moins portées par le groupe qu'avec le présentiel – avec l'ordinateur on est presque plus dans le bilatéral, la dynamique de groupe est moins présente alors qu'elle portait beaucoup de personnes.*

Cette remarque ouvre à la nécessité d'accorder une grande attention aux conditions **culturelles, sociales et économiques** de la pratique.

Notons en tout premier lieu la place nécessaire de l'informel, que Marcel Hicter évoque comme suit :

*« Ce qui est en jeu, c'est très précisément la diversité, l'insaisissable, l'informel, la vie elle-même »*²⁷

M. Thévenin (Rencontre des continents) regrette cette perte dramatique :

C'est moi qui ai demandé la pause, je suis très corporelle et donc du coup, ça fait plus d'un an que je n'ai plus accès à des sens dans des dynamiques collectives et donc je me déconcentre très vite – c'est très problématique parce que ça [me demande un très gros effort de rester derrière un écran]. Par rapport aux difficultés rencontrées, merci pour tout ce qui a été dit parce que c'est vraiment venu fort en résonance. Pour nos publics, ce qui me touche et m'attriste beaucoup, ce sont ces certaines activités qui se sont arrêtées complètement (ateliers cuisine au CPAS) ; en tant qu'intervenantes, on a été complètement coupées des publics avec qui on était en lien depuis quatre ans. Grosse fracture numérique, qui a favorisé ces inégalités.

25 « Il n'y a pas de démocratie culturelle sans engagement et il n'y a donc pas de démocratie culturelle sans suggestions d'engagement », M. Hicter, « Animation et démocratie culturelles », *Pour une démocratie culturelle*, op. cit., p. 291.

26 M. Hicter, « Animation et démocratie culturelles », op. Cit., p. 291. On notera la concordance parfaite de ce point de vue avec l'analyse faite par Gilles Deleuze à propos des attentes exprimées par rapport au gouvernement.

27 *Ibidem*, p. 344.

H. Kandé (Nature et Progrès) va dans le même sens :

On a pu continuer à travailler des projets qui étaient mis en place avant le démarrage de la crise, par contre on n'a pas pu démarrer de nouvelles activités avec de nouveaux groupes. C'est une des limites du distanciel, parce qu'il y a des préalables, il y a des conditions qui sont nécessaires en présentiel pour créer la confiance et pouvoir faire travailler des personnes de différents horizons sur un même sujet.

La question principale - EP et distanciel – selon la nature des activités, il y en a qu'il sera possible de mener, mais je pense que la grande majorité des activités va en pâtir. Parce qu'il n'y a pas cette possibilité d'avoir un contact, cette chaleur humaine qui permet de partager la motivation, de générer d'autres idées.

D'autres intervenant(e)s évoquent pareillement le rôle du lien social, même si cette visée est exclue par le texte décréteil, comme le rappelle D. Bonvoisin (Média-Animation) :

Et alors, ce que je trouve frappant, j'ai relu le décret tantôt, pour bien vérifier, il y a une exclusion du champ de l'éducation permanente, en tout cas en axe 1, de tout ce qui est lien social. Or, il faut reconnaître que ce qu'on a fait beaucoup en ce confinement, c'est précisément des activités de lien social. Donc il y a quelque part, un mépris de ce qu'est le lien social. Alors, c'est fait probablement pour des raisons pragmatiques d'exclure le souper spaghetti du club de basket du champ de l'EP, mais néanmoins, la formule est devenue assez malheureuse, parce qu'on se rend compte quand même que le lien social est au cœur de la dynamique de l'EP et on sait bien que quand on fait des réunions EP avec des publics, il va falloir dorénavant passer du temps en distanciel à justement créer du lien social avec le numérique.

Sans doute le terme de « capital symbolique », défini par Pierre Bourdieu permettrait-il d'opérer les distinctions qui s'imposent. Par ce terme, Bourdieu évoque le capital qui permet d'accumuler les autres formes de capital (dont évidemment, en l'occurrence, le capital culturel dans sa forme incorporée, soit la capacité réflexive et la capacité de traduction d'une analyse en propositions et en droits pour tous).

La « force du groupe » évoquée par d'aucuns correspond bien au concept de « capital symbolique ». Elle est bien réelle, elle est tangible :

Ce qu'on se disait c'est que le virtuel assèche quand même un peu les dynamiques de groupe, que créer à distance c'était quand même moins porteur. On se rendait compte que dans tous les cas les publics de l'EP étaient super variés et que les réalités de chacun étaient fort liées aux publics avec lesquels on travaillait.

(...)

Que la confiance nécessaire à créer des nouvelles dynamiques se fait plutôt en chair et en os.

C'est important que ce virtuel reste un choix et ne soit pas imposé.

En tout cas si ça nous est imposé, importance de se mettre peut-être en résistance parce que pour certains c'est vraiment... voilà, la question a été soulevée.

(A. Jimenez, GRACQ)

Une dernière dimension, non des moindres, est à signaler relativement au rapport émancipation/force issue du groupe.

Nous avons déjà évoqué avec Gilles Deleuze l'exemple du peuple palestinien, à propos duquel Deleuze affirme « *dans la mesure où ils résistent, ils entrent dans le processus de constitution d'un peuple. (...) Il n'y a pas de peuple qui ne se constitue comme ça. Alors aux fictions préétablies qui renvoient toujours au discours du colonisateur, opposer le discours de minorité, qui se fait avec des intercesseurs.* »

Il n'y a dans ce point de vue rien qui se distingue de l'expérience des mouvements ouvriers. A propos de la lutte emblématique menée par les travailleurs Chicanos de l'United Farm Workers contre les propriétaires californiens qui les employaient comme saisonniers, lutte pour des droits sociaux et culturels, Dolores Huerta rappelle ces propos de C. Chavez :

« Les femmes devraient toujours se rappeler qu'en sachant se débrouiller, on sait tout faire, qu'on ait de l'expérience ou non. César dit toujours que la première éducation du peuple, c'est de savoir comment être le peuple, et que le reste vient tout seul. »²⁸

Ces réflexions devraient nous conduire à repenser ce que nous pouvons entendre par « populaire », « éducation populaire » ou « public populaire ». (Nous reprenons ici la question : « pour qui travaillons-nous ? »). Voici l'état de nos réflexions suscitées par les échanges qui ont eu lieu dans les ateliers.

La définition de « populaire » est culturelle et sociale. Pour autant elle n'est pas d'office liée au capital culturel dans sa conception institutionnalisée (possession ou privation d'un diplôme, comme l'évoque malheureusement le décret). Elle est liée au capital culturel incorporé, construit dans des expérimentations d'intercession dont la tenue est déjà une première mise en oeuvre d'une démocratie culturelle (pouvoir d'agir sur sa situation, sur les associations dans lesquelles on s'aventure, sur la revendication des conditions de possibilité de participation au champ du pouvoir).

Est populaire, de ce point de vue, tout groupe qui, subissant une domination qui s'exprime notamment par le modelage de ses comportements, représentations et savoirs et par la restriction de ses possibles (la domination complexe est celle d'un pouvoir qui « séduit, manipule et intègre », comme le dit A. Touraine), expérimente librement les voies et moyens d'apprendre à être un peuple et de construire une société où cette possibilité devrait constituer un droit conquis pour tous.

« L'animateur global devra favoriser l'engagement et la création d'institutions reflétant un engagement commun à une collectivité »²⁹

Nous verrons dans le chapitre suivant que cette « création » rapproche l'éducation permanente des enjeux du travail, qui touchent aujourd'hui au traitement de l'information et à la relation de service.

28 Nous développons ce point dans l'étude « Education permanente et vie associative : quelles relations ? », <https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2020m12n1.pdf>, pp. 21 et sq.

29 M. Hicter, *op.cit.*, p. 292.

Le groupe populaire n'est pas un donné que des professionnels timoniers seraient seuls capables d'émanciper ; il est l'effet d'une construction collective qui est aussi construction de groupes, assemblage et croisements.

En tant que secteur, peut-être doit-on pouvoir dire que le numérique ce n'est pas assez. Il faut se rassembler au sens large (rassembler qui fait partie de nos métiers).

Les enjeux sont tellement importants.

(D. Fayer-Stern, GRIP)

CHAPITRE 7. DES GROUPES COMMANDITAIRES

La dernière « boucle » de notre étude concerne le statut des « publics » de l'éducation permanente ; les interprétations des ateliers que nous avons pu construire insistent sur le fait qu'il importe de leur conserver un rôle et un statut de commanditaires³⁰ à part entière.

Marcel Hicter y insistait beaucoup dans le droit fil de la logique égalitaire qui prévaut dans la démocratie culturelle.

« Le mandat de l'animateur concerne une collectivité donnée et c'est au groupe qu'il doit des comptes : c'est le contrat moral. S'il a fait véritablement son travail, le groupe ou la collectivité doit pouvoir décider de la cessation de ses services. C'est à ce niveau que peut se constituer la cellule où s'exerce la démocratie culturelle. (...) L'animateur a deux employeurs : celui qui l'engage et celui pour lequel il est engagé. »³¹

Et il y avait aussi la question super intéressante qui est remontée lors de notre dernière réunion d'EP au GSARA : c'est la place de l'animateur. Par rapport au fait qu'il y avait quelqu'un qui ne voulait pas allumer sa caméra. Nous, on a un animateur dans une régionale qui travaillait avec un groupe pendant très longtemps, au cas par cas il les a mêmes équipés pour pouvoir travailler de chez eux et pour pouvoir continuer ses ateliers. Il s'est trouvé que devant l'écran, au bout d'un moment, ils ont dit : arrête de nous interrompre tout le temps, arrête de vouloir structurer le truc, finalement nous on peut très bien marcher tous seuls. Il s'est retrouvé un peu à perdre sa place d'encadrant, à perdre le fait qu'il était là aussi pour aider à la réflexion, et pour les aiguiller et pour les encourager à s'améliorer, et pour aussi parfois créer des frictions etc. Et du coup il a été mis de côté, donc il s'est retrouvé dans cette situation qui l'a bien peiné et qu'il a souhaité nous partager l'autre jour, c'était intéressant.

(O. Grinnaert, Gsara)

³⁰ Ce terme nous permet de faire référence à une dimension centrale dans l'analyse institutionnelle : le fait qu'il y ait dans une demande d'intervention de multiples demandes, y compris celles de l'intervenant, qu'il s'agit d'analyser ensemble cette multiplicité pour la traduire en commande.

³¹ *Ibidem*, p. 294.

Une question qui s'est posée [chez nous] et que je voudrais vous renvoyer, à prendre ou à laisser : ce sont souvent les professionnels qui ont incité à aller vers des activités à distance, pour diverses raisons ; et j'entends très rarement que ce sont des participants qui ont impulsé ou qui ont fait remonter ce souhait. Ça ne vient pas forcément dans les échanges mais ce n'est pas forcément pour autant que c'est absent. Et donc je me dis : quel rôle on a aussi par rapport à cette dynamique avec nos publics ?

Le statut de commanditaire reconnu aux bénéficiaires nous semble d'office impliqué par la logique d'intercession qui conduit à faire de la relation au groupe l'occasion d'expérimenter « une cellule où s'exerce la démocratie culturelle ».

Marcel Hicter, on le sait, a insisté sur la relation particulière que la triangulation « groupe, animateur, employeur » implique, en incluant dans le terme « animateur » les animateurs bénévoles et les animateurs professionnels et en s'interrogeant « sur la nécessité d'avoir ou non des déontologies spécifiques à l'animateur payé et à l'animateur bénévole ».

Mais ce qui nous intéresse ici touche aux relations particulières que la triangulation induit.

« Les exigences sont les mêmes que pour le bénévole mais plus accentuées, parce qu'il [l'animateur rémunéré] consacre la totalité de son temps à cette activité et qu'il a une formation spécifique ainsi qu'un "statut" qui l'engage plus avant. Cependant, les tendances du groupe à se dégager de ses responsabilités constituent un danger. Le groupe devrait tout au contraire renforcer son pouvoir, c'est-à-dire celui de ses animateurs bénévoles et de ses militants pour pouvoir utiliser "librement" l'animateur. Le contrat professionnel implique une responsabilité légale et pénale. La fidélité, par le respect du contrat, à l'employeur n'est pas une subordination ; la nature du travail exige des rapports horizontaux. A l'encontre de la hiérarchie prévalant entre l'employeur et l'employé, l'animateur doit, à l'employeur et au groupe, la franchise. Cela ne signifie-t-il pas que le contrat doit être situé à l'intérieur d'un collectif comprenant le groupe, l'employeur et l'animateur ? »³²

Ces considérations nous semblent plaider pour une inscription consciente et active des agents d'éducation permanente dans les enjeux du monde du travail (et donc à ne pas se contenter de se retrancher dans une « niche qui se voudrait vertueuse »).

Pour réaliser cette connexion, on peut au moins suivre l'analyse du monde du travail réalisée par le sociologue Jean Lojkine.

Pour lui, dans tous les métiers (nous insistons), on constate la montée en puissance de deux dimensions : le traitement de l'information et la relation de service ; Lojkine en fait la démonstration pour les enseignant(e)s, infirmières et infirmiers, les guichetiers et secrétaires, mais aussi les travailleurs(es) de fastfood³³.

N'en va-t-il pas de même pour l'éducation permanente ?

32 M. Hicter, « Animation et démocratie culturelles », *Pour une démocratie culturelle*, op. cit., p. 295.

33 J. Lojkine, *L'adieu à la classe moyenne*, Paris, La Dispute, 2005.

L. Lardinois (CEMÉA) résume ainsi ses échanges avec M. Lengler (CRR asbl) et N. en évoquant un « traitement de l'information » spécifique :

« Une dernière chose qui a été dite c'était sur le côté essentiel, c'est que le secteur de l'Éducation permanente est quand même essentiel parce que c'est un secteur qui permet d'acquérir des connaissances mais aussi de mettre des connaissances à jour et surtout après d'exercer sa réflexion à partir des connaissances ; et ça, cela nous paraît une dimension essentielle qui n'a pas à s'arrêter en pleine crise, car elle reste essentielle. »

Il ajoute ces propos :

« On disait aussi que le côté essentiel de l'Éducation permanente, il venait du fait que, en période de crise, c'est les plus vulnérables qui ramassent, c'est pas très nouveau mais quand même l'essence de l'Éducation permanente c'était se rassembler, agir collectivement et lutter contre les injustices pour essayer de faire bouger des situations, et en ça, cela nous paraît être un secteur essentiel. Avec ce qu'on a vécu, qui était une forme de mort de l'espace public, du fait de ne pas pouvoir s'y rencontrer et y faire des choses ensemble.

Par rapport à la question de la mobilisation, on se disait aussi qu'une chose importante à l'avenir, si il y a des crises de ce type là, ce serait intéressant de se mobiliser en tant que secteur, à la fois pour communautariser la défense des associations, pour que des associations ne se retrouvent pas isolées, et peut-être avec de faibles ressources ou de petites équipes et donc de se dire « tiens, il faut qu'on arrive à avoir une forme de solidarité du coup dans une action en secteur », mais aussi peut-être se revendiquer en tant que secteur pour mettre plus de rapport de force, et mettre tous nos outils, notre créativité au service de ces rapports de force, parce qu'on a quand même le sentiment d'avoir été un peu, oui, oubliés et que d'un coup tout s'accélère... C'était vraiment pas très confortable et surtout pas très valorisant pour le secteur de l'Éducation permanente. »

Quant à la question de la relation de services, elle a été aussi convoquée à plusieurs reprises, comme dans ce dialogue entre F. Heinrich (PICOL) et P. Brotcorne (FTU) :

François

Il faut se poser la question du travail social et du fait que le social ne veut pas spécialement dire de l'engagement ou une militance. Je pensais en arrivant dans ce secteur que c'était le travail social, la porte d'entrée pour foutre un coup de pied dans la fourmilière. Et je remarque que ce n'est pas le cas. Ce n'est pas un jugement de valeurs. Je remarque que c'est plus difficile de se mettre d'accord sur quel plan il faut réécrire. Ce sont des questionnements.

Périne

C'est tout l'équilibre à trouver entre être prestataires de services et être critiques.

Elle précise :

On est donc entre le fait d'aider les gens à s'insérer dans la société, en leur apprenant des outils imposés par la société, mais derrière vous avez votre histoire, qu'il ne faut pas oublier d'émanciper ces publics, et ne pas seulement être là comme prestataire de services.

Pour Jean Lojkine, ces deux composantes du monde du travail qui sont transversales à toutes les catégories de métiers, pourraient être l'occasion de reconstruire une nouvelle logique de classe (nous retrouvons ici l'idée d'un « populaire » à créer), même si ce n'est pas encore le cas pour le moment :

« La mutation du travail informationnel n'a pas du tout été synonyme de convergences intercatégorielles, d'homogénéisation des cultures professionnelles. En effet, la révolution informationnelle est totalement ambivalente dans ses potentialités sociales ; elle peut, nous l'avons vu, être orientée soit vers la marginalisation du travail humain, vers la division entre une élite pensante et une majorité d'exécutants déqualifiés, soit au contraire vers une réelle coopération entre les différents acteurs de la "chaîne de l'information". »³⁴

On voit se dessiner ici un conflit central dans la société :

« (...) pour nous, la révolution informationnelle touche toutes les activités humaines, dans la production comme dans les services, au travail comme dans l'espace domestique, civique ou culturel. Nous l'avons vu, le « travail d'information » va bien au-delà des activités de connaissance abstraite, objective ; il concerne également les activités qui mobilisent des savoirs tacites, des savoir-faire. Il a en outre trois dimensions fondamentales : une dimension subjective (notamment expressive), intersubjective (c'est sa dimension relationnelle et interprétative si fondamentale dans les services publics) et enfin une dimension politique : informer, ne pas informer, c'est toujours établir un rapport de pouvoir dont l'enjeu est soit le partage de l'information pour coopérer soit, au contraire, sa monopolisation pour dominer. »³⁵

L'éducation permanente par son travail culturel (mobilisant affects et savoirs), par sa production de connaissances critiques permise par l'intercession, par sa relation où le bénéficiaire est un commanditaire, bref par toutes les composantes de son action, a un rôle à jouer dans ce conflit central, pour autant qu'elle se donne les moyens de s'y relier évidemment, comme l'évoque L. Lardinois des CEMEA en se projetant à une autre époque :

« Si je pouvais voyager dans le temps j'irais en 1936, pas parce que c'est la naissance des CEMEA, mais parce que c'est la victoire du Front populaire en France, et que ça a soulevé de l'espoir, de l'enthousiasme pour la création de plein de choses pour la jeunesse, la culture, mais aussi des avancées importantes au niveau social... Et je crois que j'aurais besoin d'un truc un peu comme ça aujourd'hui et de me sentir pris dans un mouvement qui me dépasse et qui me soutient, qui me porte... »

Sans doute pourrions-nous espérer que le secteur ne passe pas à côté de ce possible, de sa responsabilité spécifique dans le champ du pouvoir, en se laissant abuser notamment par la nécessité d'être « visible », c'est-à-dire d'être « présent » dans les arènes médiatiques dominantes, de la façon définie par les dominants, dans la comm', ou en imaginant de devenir un « influenceur » au lieu de développer des intercesseurs.

³⁴ J. Lojkine, *op. cit.*, p. 160.

³⁵ *Ibidem*, p. 156.

La crise sanitaire que nous venons de vivre aura peut-être permis, on ne peut que l'espérer, un recentrage sur le réel (plutôt qu'une fascination pour le virtuel). Cette personne qui veut rester anonyme l'indique bien :

Ce qui était fort dur pour nous, c'était la sensation d'être un secteur même pas non essentiel, mais carrément invisible. C'est arrivé fort tard que le secteur socioculturel soit vraiment pris en considération. L'EP je pense n'a jamais été citée dans les secteurs au niveau des mesures ou dans les communications à l'échelle du pays. Ça a été un peu compliqué, on avait l'impression que c'est comme si on n'existait pas et donc par conséquent nos publics également. Ça a été difficile cette impression de ne pas exister, et c'est toujours difficile en fait car c'est toujours le cas.

Dans les entre-deux confinements on a eu des moments où on a parfois pu voir nos participants, on a dû un peu reconfigurer nos activités et quand on a pu revoir nos publics on s'est rendu compte de ce que notre asbl représentait pour les gens ; ils ont beaucoup plus communiqué sur ce qu'ils trouvaient dans l'asbl, que ce soit au niveau des activités à proprement parler, mais aussi de tout l'esprit présent au sein de l'asbl. On a beaucoup mieux conscientisé à quoi on servait dans la bouche des personnes qui viennent ici – c'est un peu le contre-pied de ce que je disais avant.

A.-F Mordant (CIEP) résume ainsi son travail de groupe avec E. Yvergneaux (Question Santé) et M. Gatti (Commission Justice et Paix) :

Quelque chose qui a été pointé comme étant difficile avec le numérique – donc, si certains disaient oui vraiment c'est possible d'avoir des interactions, d'avoir de l'émotion dans le cadre du numérique, la question du rapport de force se pose quand même difficilement. Donc les espaces de co-construction, mais surtout est-ce qu'on est face à une somme d'individualités qui s'expriment, ou est-ce qu'on est en train de construire quelque chose qui peut être de l'ordre du travail politique, de l'ordre du rapport de force. Et aussi, quand le rapport de force notamment historiquement dans les classes populaires se construit aussi sur base du physique, de la présence, de la manifestation, de la prise de la rue, etc. qu'est-ce qu'on perd avec le numérique ?

CONCLUSION

La commande qui nous a été adressée par la FESEFA d'étudier les ateliers que la Fédération a organisés en collaboration avec PointCulture, le Gsara, le Centre Librex, le CESEP et les CEMÉA ne nous a pas conduit à proposer une « synthèse » à proprement parler.

Nous avons plutôt cherché à identifier des « grappes de sens », à les mettre en relation, à étudier leurs interstices et à les mettre en perspective.

En réfléchissant sur le processus lui-même et ses paradoxes (échanger sur le distanciel...en distanciel), nous avons proposé un premier cadrage en constatant que les conditions de l'égalité échappaient, dans les pratiques en distanciel, aux participants comme aux animateurs ; deux questions génériques peuvent s'en déduire pour procéder à une évaluation de nos pratiques : « Qui n'est pas là ? » et « Qu'est-ce qu'on perd en recourant à tel outil ou médium ? ».

Notre travail a consisté ensuite à tenter d'identifier les questions que les échanges ont contribué à construire. Nous en avons identifié trois :

- Quelles actions l'éducation permanente peut ou doit-elle mener dans le domaine du numérique ?
- Quelle action recourant au numérique peut-elle être menée en éducation permanente ?
- Que révèle le recours contraint au numérique à propos des problèmes³⁶ que rencontrait le secteur de l'éducation permanente avant même la crise sanitaire ?

Nous avons dès lors essayé de passer par ces questions en boucles successives en approfondissant les composantes permettant à chacun de construire ses propres réponses. Nous avons rappelé toutefois la nécessité d'aborder les problèmes d'éducation permanente d'un point de vue d'éducation permanente ; c'est notamment l'obligation de ne jamais dissocier outils et visées.

Ce qui impose, nous semble-t-il, d'étudier la question des outils ou des techniques en posant une troisième question générique : « avec quelles conséquences pour qui ? ».

Par rapport à l'action critique que l'EP peut ou doit exercer à propos du numérique, nous avons relevé que la critique principale portait sur la privatisation des outils et sur leur appropriation par les multinationales capitalistes.

Pour autant, faut-il que le secteur se voie et se construise comme une niche vertueuse, en ne s'articulant pas aux luttes globales ? Nous reprendrons cette question par la suite en interrogeant l'articulation des pratiques d'éducation permanente avec les enjeux du monde du travail en général.

Par rapport à l'utilisation du numérique par les agents d'éducation permanente, il nous a semblé qu'il fallait être vigilants par rapport à une erreur de raisonnement fréquente : le recours aux outils numériques a été pour la plupart des associations d'éducation permanente un succédané des actions qui étaient interdites et un succédané qui leur a été imposé par les circonstances. On ne peut s'interroger sur l'après (le recours au numérique lorsque les libertés auront été rétablies) en enlevant des pratiques qui ont été déployées pendant la crise leur caractère de succédané imposé.

³⁶ Nous prenons le terme « problème » dans le sens de « question posée », sans y ajouter d'office la connotation « difficulté ».

Il s'agit en effet d'un biais logique qui est largement mobilisé par l'idéologie dominante ; le schème est toujours le même : puisque la crise a montré (par exemple) que les services publics pouvaient être rendus à distance (et on fait l'impasse sur le fait que les gens n'avaient pas le choix et ne pouvaient s'y opposer, en réduisant le problème à une « fracture » que l'on pourrait réduire), il faut digitaliser les services publics.

Par rapport à la troisième question, la nécessité s'est exprimée de repartir des fondamentaux de l'éducation permanente et donc de la démocratie culturelle. Nous avons donc cherché à les expliciter pour construire un raisonnement dont le schème est le suivant :

« Si nous partons des fondamentaux de l'éducation permanente et de sa visée de démocratie culturelle, et si nous disons qu'un de ces fondamentaux est... Comment analysons-nous l'usage du numérique et quelles conséquences tirons-nous de cette analyse ? »

Au nombre de ces conséquences, nous incluons la révélation des « problèmes » que l'éducation permanente se pose, comme elle se les posait avant la crise.

Nous avons dès lors insisté sur la dimension culturelle de la crise sanitaire et constaté que le cœur de la démocratie culturelle (l'échange basé sur des ressources anthropologiques) y avait été attaqué. Nous avons aussi noté que la domination qui s'est exercée pendant la crise elle-même était de nature culturelle, comme le recours à l'argument de l'inéluctable (« il faut avancer, on n'a pas le choix »). La dimension d'égalité a été fortement mise à mal, au point que nous devons accorder une place centrale à la question : « pour qui travaillons-nous ? »

La question qui nous paraît posée de ce point de vue est bien de savoir si nous voulons garantir à tous, et d'abord au public populaire, l'accès à des « faits d'association » (c'est-à-dire d'expérimentation politique) ou si nous nous précipitons dans l'usage social d'outils qui risquent de nous déconnecter de ce public, au profit de convaincus ou de privilégiés et pour des actions qui relèvent plus de la communication que de l'action politique.

La question de la production collective de sens a aussi été mise en avant : avons-nous affaire à une juxtaposition d'avis individuels ou à une véritable co-construction collective ?

En suivant Gilles Deleuze, nous avons constaté que nous n'avons pas affaire dans la société d'aujourd'hui à un manque d'expressions, mais plutôt à une surcharge de messages insignifiants.

Dans le fil de cette analyse, nous avons proposé une définition de la démocratie culturelle en termes d'**intercession** : Deleuze désigne par là le fait de se laisser inspirer par l'autre, de produire du vrai en se laissant interpeller et en travaillant la parole de l'autre (du groupe aussi bien que de l'animateur ou l'animatrice). Ce faisant, dans une relation égalitaire et réciproque, on peut rendre visible l'invisible, rendre inacceptable l'état des choses.

La question de l'usage de l'outil en regard de ses visées se précise dès lors et devient « avec quels effets réciproques d'intercession pour qui ? ».

Nous avons alors pu aborder trois « problèmes » que se pose le secteur : quelle émancipation ? Qu'est-ce qu'un public populaire ? Quel est son statut et son rôle dans nos pratiques ?

Il s'est agi pour chacune de ces questions d'appliquer le schème de raisonnement exposé ci-dessus : « si nous partons des fondamentaux... » et d'en tirer aussi quelques enseignements sur chacun de ces fondamentaux en tant que tel.

Nous avons ainsi essayé d'expliciter le fait que l'émancipation pouvait être considérée comme une inspiration réciproque où chacun est aidé à se décaler de ses appartenances, inclinations ou représentations et se construit des chances de devenir un sujet (c'est-à-dire de participer à un mouvement de subjectivation collectif).

Dans ce contexte, le groupe populaire ne peut pas être considéré comme un donné, mais comme un « à construire » ; il n'est pas davantage qualifiable par un degré de capital culturel institutionnalisé (« ceux qui ne possèdent pas un diplôme supérieur à... »).

Nous discutons ainsi la proposition suivante, en rappelant qu'elle est l'expérience même du mouvement ouvrier :

« Est populaire, de ce point de vue, tout groupe qui, subissant une domination qui s'exprime notamment par le modelage de ses comportements, représentations et savoirs et par la restriction de ses possibles (la domination complexe est celle d'un pouvoir qui "séduit, manipule et intègre", comme le dit A. Touraine), expérimente librement les voies et moyens d'apprendre à être un peuple et de construire une société où cette possibilité devrait constituer un droit conquis pour tous. »

Enfin, nous rappelons que ces groupes qui cherchent avec nous à « apprendre comment être le peuple » ont un statut de commanditaires de l'action.

L'éducation permanente ressortit ainsi aux enjeux centraux du monde du travail contemporain : les conflits qui se posent en matière de traitement de l'information et en matière de relation de service.

Elle en propose une version offensive, grâce à la pratique d'intercession (qui est une forme coopérative de traitement de l'information occultée) et au statut de commanditaires qui est accordé aux bénéficiaires, ce qui constitue une sortie au moins partielle de la relation de subordination.

A ce titre, l'éducation permanente est plongée dans les conflits centraux qui traversent le monde du travail et peut y jouer un rôle d'innovation.

Ce n'est pas à nos yeux le moindre enseignement de la crise qu'elle vient de traverser.



Pour citer cette étude

Jean Blairon, « L'éducation permanente dans la crise sanitaire : quelle évaluation de sa relation au « numérique » ? »

Intermag.be, RTA asbl, novembre 2021,

URL : www.intermag.be/.